



Inventaire des paysages d'importance cantonale

Etude de base

Service des forêts et de la
nature

—

Fiches d'objets



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und
Forstwirtschaft ILFD

Service des forêts et de la nature – décembre 2019

Cadre légal

La politique cantonale pour le domaine du paysage est définie dans la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage (LPNat).

L'art. 33 LPNat confie aux autorités cantonales la tâche d'inventorier et de désigner les paysages d'importance cantonale (PIC) et de définir les lignes directrices nécessaires aux communes pour leur planification locale en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Les PIC, désignés par le Conseil d'Etat, sont inscrits dans le plan directeur cantonal (PDCant.). La thématique « paysage » du PDCant doit aussi être adaptée afin de spécifier la manière dont les communes et les services de l'État doivent tenir compte des PIC.

Objectif de l'inventaire

L'objectif est d'établir une reconnaissance des qualités paysagères d'espaces importants à l'échelle du canton, et d'initier la mise en œuvre d'actions pour protéger, gérer et valoriser les éléments spécifiques ou les caractéristiques générales qui contribuent à la qualité de ces paysages inventoriés.

Concrètement, l'inventaire sélectionne des paysages qui ont un intérêt reconnu pour le canton et formule des objectifs spécifiques pour chacun d'entre eux en matière de protection, de gestion et d'aménagement du paysage, au sein d'un périmètre précis.

Statut de l'inventaire

Les PIC seront formellement désignés par le Conseil d'État par leur inscription dans le PDCant. La thématique « Paysage » du PDCant sera aussi adaptée afin de spécifier la manière dont les communes et les services de l'État doivent prendre en compte les PIC dans les tâches qui leur incombent et les considérer dans une pesée des intérêts globale.

Les fiches d'objet de l'inventaire des PIC fixent deux éléments qui seront de nature liante dans le PDCant:

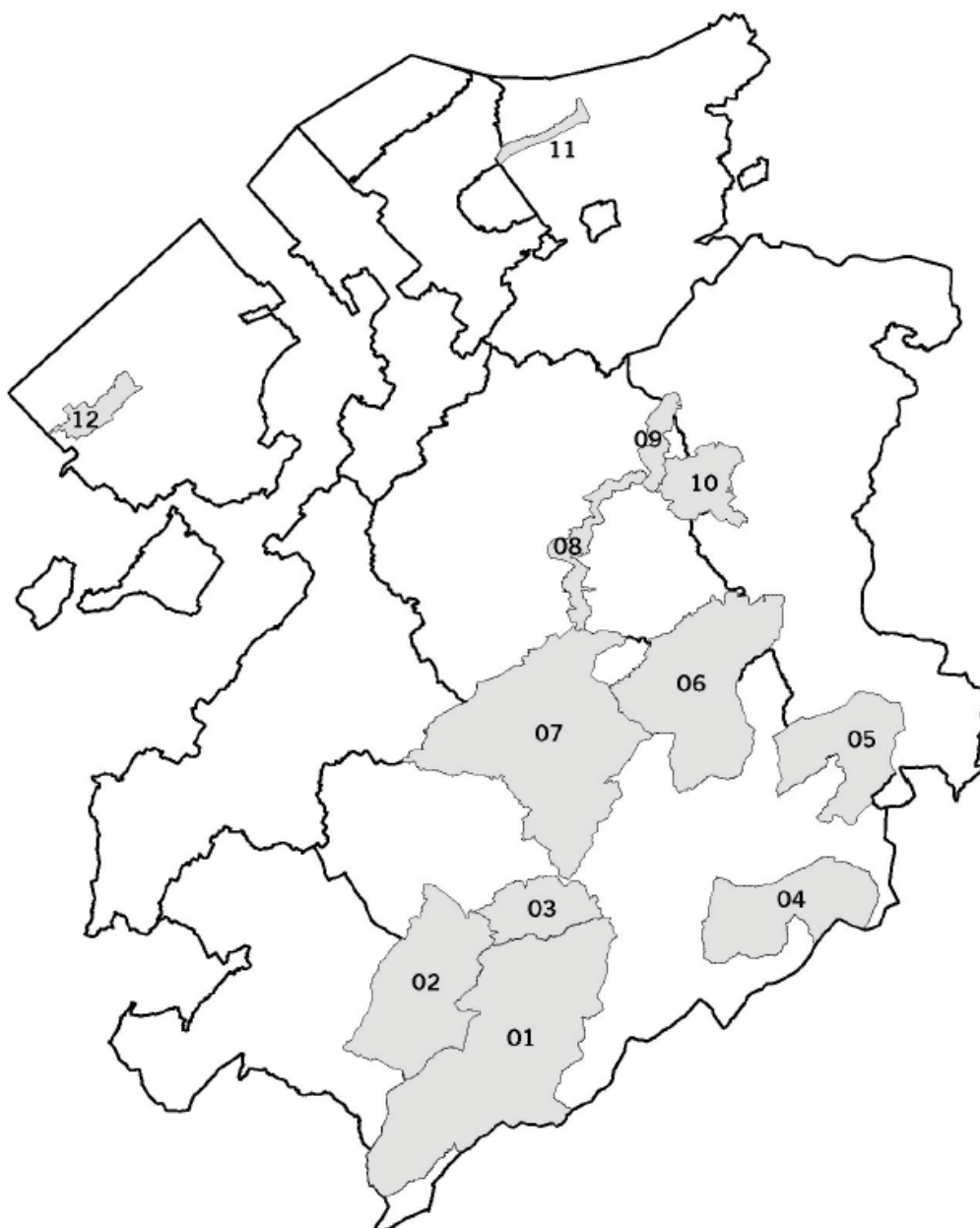
- > les objectifs spécifiques liés aux caractéristiques paysagères propres à chaque paysage
- > le périmètre de chaque PIC

Un rapport explicatif (document à part) rassemble les éléments complémentaires à la compréhension du processus d'élaboration de cet inventaire et donne des informations supplémentaires.

Le document complémentaire « Boîte à outils » propose des pistes d'actions pour chacun des 12 objets.

Le SFN se tient à disposition pour accompagner et conseiller les communes ou toute autre partie ayant la volonté d'agir dans le sens des actions proposées.

Localisation des périmètres



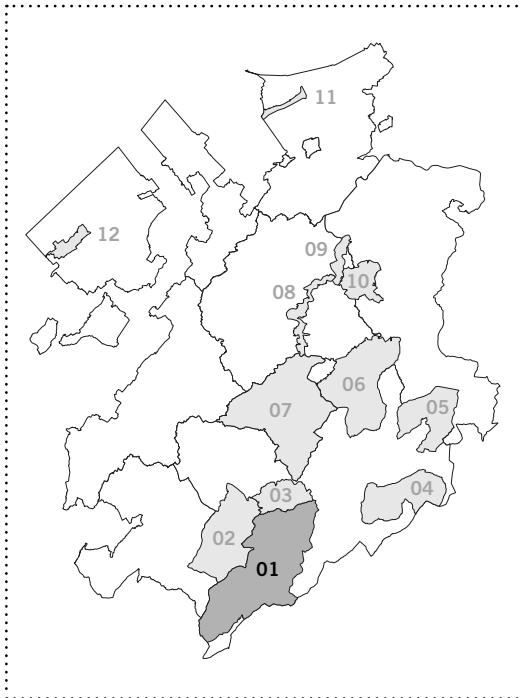
- | | |
|--|--|
| 01 - Vallée de l'Intyamon | 07 - Lac de la Gruyère |
| 02 - Massif du Moléson et Teysachaux | 08 - Gorges de la Sarine |
| 03 - Gruyères et alentours | 09 - Sarine en ville de Fribourg |
| 04 - Chaîne des Gastlosen et Hochmatt | 10 - Campagne de Pierrafortscha |
| 05 - Lac Noir | 11 - Rive nord du lac de Morat |
| 06 - Massif de la Berra et du Cousimbert | 12 - Terrasses de Cheyres-Châbles-Font |

01 Vallée de l'Intyamon

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Grandvillard, Bas-Intyamon, Haut-Intyamon

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce paysage est très lisible en raison de son relief simple de vallée à fond plat (« en U »), d'origine glaciaire. Il se caractérise par trois grandes sous-unités paysagères distinctes et très contrastées :

Le fond plat de la vallée est structuré par la Sarine, les villages à valeur patrimoniale et culturelle forte (villages recensés à l'inventaire national ISOS) et **les exploitations agricoles intensives**. Les secteurs d'exploitation de matériaux ainsi que des zones d'activités viennent par endroits trancher avec l'ambiance montagnarde globale et rappellent la proximité du réseau de transport national. Les réseaux routier et ferroviaire qui relient la plaine au Pays d'Enhaut renforcent la linéarité de la vallée, marquée en son centre par la Sarine, parfois canalisée, **parfois plus naturelle à la ripisylve fournie**, et présentant des largeurs variables. Le Lac de Lessoc (lac de retenue) et les collines de Cressets animent localement **le paysage par un relief doux et longiligne**.

Le versant Est de la chaîne des Vanils possède de nombreuses structures géomorphologiques (terrasses fluvio-glaciaires, traces d'érosion glaciaire, cônes de déjection) qui lui confèrent une ambiance paysagère de montagne marquée avec des sommets supérieurs à 2'000 m. Ce versant est segmenté par l'érosion des différents ruisseaux (des Marais, de Plan Rion, du Jorat) et les Gorges de Mury. Plusieurs **secteurs de paysages d'estivage**, avec des vues panoramiques sur la vallée et les Préalpes, composent des images archétypiques dans l'imaginaire collectif.

Le versant Ouest est marqué par un relief majoritairement plus boisé. Les ruisseaux et petits cours d'eau, tels que l'Hongrin et le Flon, sont identifiables grâce à leurs cordons boisés. Les hauteurs accueillent des conditions favorables pour la faune et la flore.

La vallée de l'Intyamou est incluse dans le périmètre du Parc naturel régional Gruyère-Pays d'Enhaut.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site
- > Étalement urbain, dispersion de l'habitat et des bâtiments agricoles impliquant une fermeture des espaces ouverts
- > Canalisation des cours d'eau, avec perte de la qualité paysagère
- > Sites d'extraction, de manutention ou de stockage de matériaux mal intégrés dans le paysage

MENACES ÉVENTUELLES

- > Raréfaction des vergers et des haies dans le fond de la vallée
- > Avancée de l'aire forestière sur les espaces ouverts, en particulier dans les aires d'estivage
- > Perte de typicité des villages et des espaces publics
- > Augmentation des activités d'extraction, de manutention ou de stockage de matériaux et/ou absence d'intégration paysagère des infrastructures ou éléments liés à ces activités

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**
- > **Valoriser les milieux naturels du site**
- > **Ménager la qualité des grands espaces agricoles**
- > **Veiller à minimiser les atteintes lors de l'exploitation des gravières et carrières avant et après exploitation**
- > **Mettre en valeur le patrimoine bâti**
- > **Améliorer la mobilité douce**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**

L'économie alpestre a modelé ce paysage et lui a conféré sa typicité. Il est donc primordial de maintenir et de mettre en valeur ce type d'exploitation des alpages par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (prairies sèches, par exemple).

> **Valoriser les milieux naturels du site**

Le site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et valoriser, par exemple par la revitalisation de la Sarine ou par la préservation et le renforcement du maillage des structures paysagères telles que les arbres, les haies ou les murs en pierres sèches.

> **Ménager la qualité des grands espaces agricoles de la plaine**

Les grandes surfaces agricoles situées dans la plaine de la Sarine sont une des caractéristiques majeures de ce paysage. Il convient de garder les espaces agricoles ouverts tout en permettant un développement agricole et de veiller à une intégration paysagère qualitative des projets de rénovation et de construction, ou lors d'aménagement d'infrastructures (routes, lignes électriques, etc.). Cela peut se traduire, par exemple, par des choix judicieux en matière d'emprises, de dimensions, de végétalisation ou de matériaux.

> **Veiller à minimiser les atteintes lors de l'exploitation des gravières et carrières avant et après exploitation**

La vallée de l'Intyamon comporte de nombreux sites d'exploitation de matériaux dont le potentiel de développement est important. La mise en place de mesures d'intégration paysagère (intégration des installations, arborisation des abords, par exemple) permet d'atténuer l'impact visuel des sites durant leur phase d'exploitation. La prise en compte des caractéristiques géomorphologiques et paysagères des contextes dans lesquels ils s'implantent est également indispensable à une bonne remise en état des lieux à la fin de l'exploitation.

> **Mettre en valeur le patrimoine bâti**

Le patrimoine bâti historique de la vallée de l'Intyamon est d'une très grande richesse (maisons villageoises, monuments religieux, voies de circulation, notamment). A proximité et au sein des périmètres construits et environnants identifiés par l'ISOS, les spécificités de construction (choix des matériaux, dimensions, aménagements extérieurs) méritent une attention toute particulière afin que les villages conservent leur typicité et leur lisibilité. Il convient également de valoriser le patrimoine religieux ainsi que certaines voies de communication historiques (IVS).

> **Améliorer la mobilité douce**

Le réseau cyclable est bien développé sur la rive droite de la Sarine, mais une amélioration sur la rive gauche serait souhaitable afin de favoriser ce type de déplacement. De même, l'optimisation des sentiers pédestres par un réseau plus dense pourrait être bénéfique afin de relier les différents villages entre eux, ainsi que la plaine avec les sommets. Le lac de Lessoc pourrait être plus accessible.

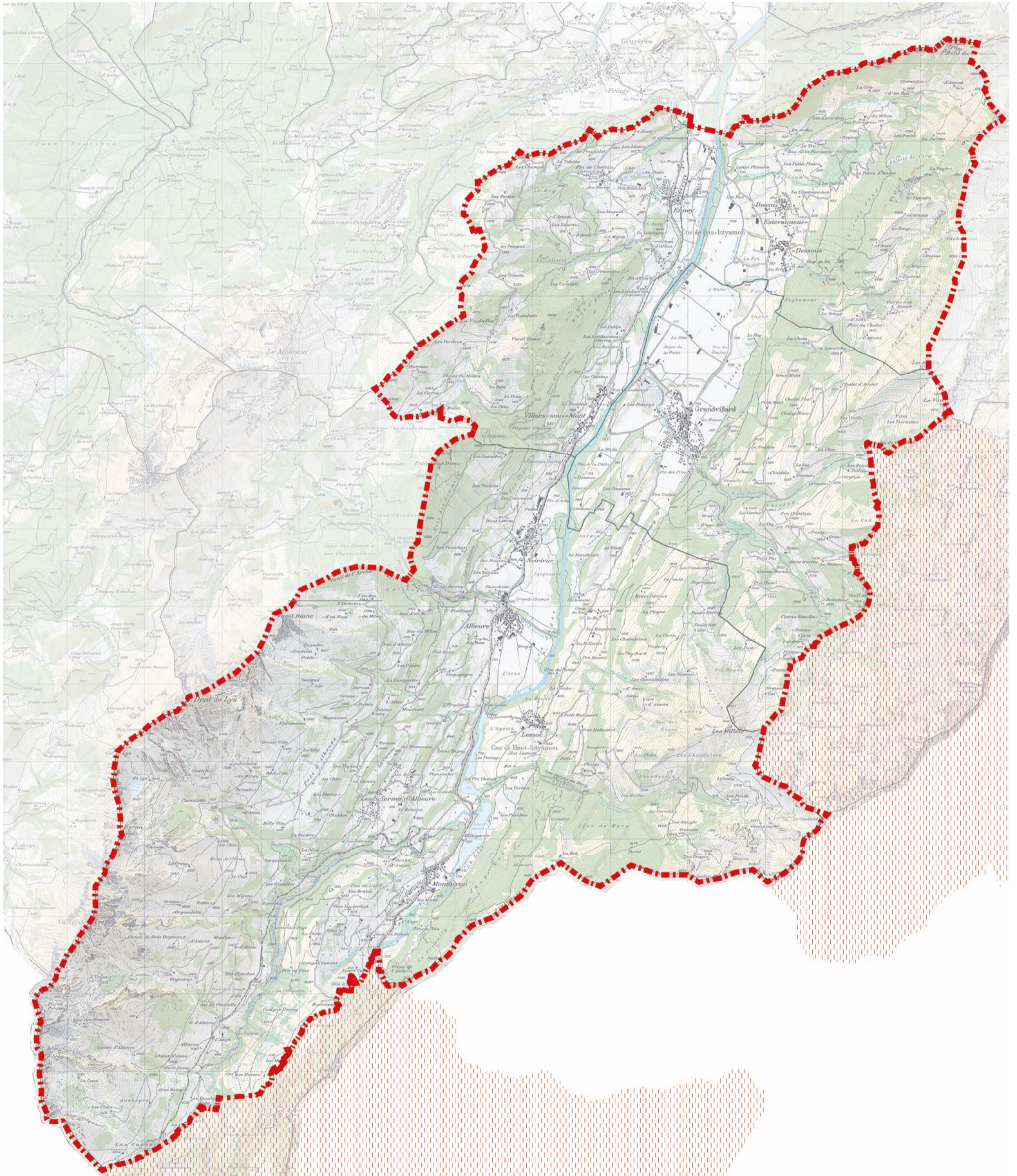
0 1'000m



----- Périmètre du paysage d'importance cantonale



Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)

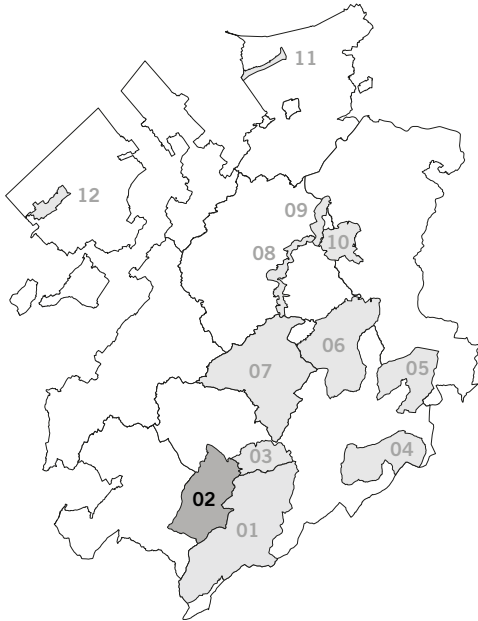


02 Massif du Moléson et Teysachaux

Inventaire des paysages d'importance cantonale

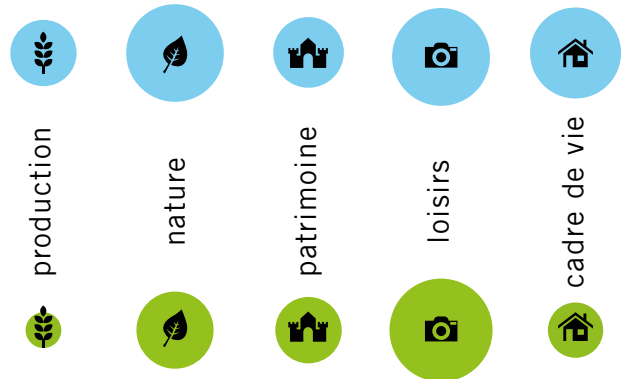
Communes concernées : Bas-Intyamon, Haut-Intyamon, Semsales, Châtel-Saint-Denis, Gruyères, Bulle, Le Pâquier

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



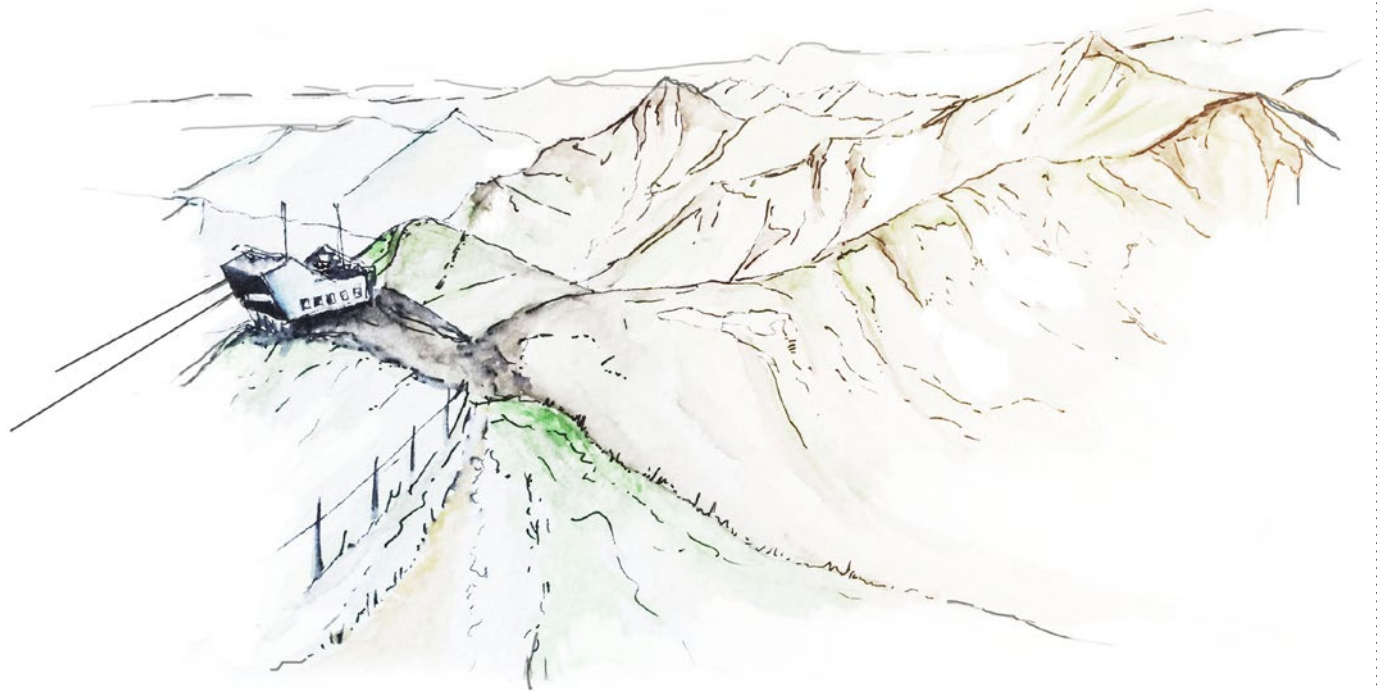
TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Le Moléson, sommet mythique de 2'002 m d'altitude, est un symbole pour la Gruyère et le canton de Fribourg.

Il est particulièrement lisible en raison de sa silhouette caractéristique, visible même des cantons voisins. Celle-ci se découpe à l'extrémité septentrionale d'une ligne de crêtes axée nord-sud, entre le sommet de Teysachaux et le sommet de Moléson, qui sépare la vallée de l'Intyamon (PIC n°01) du Niremout et les Alpettes, qui descendent vers le plateau de la Broye.

Le sentiment de calme et d'éloignement notamment dans la vallée de la Trême, le silence et les vues panoramiques sur le grand paysage alpin, sur le plateau lémanique et celui de La Broye font partie de l'identité de ce périmètre.

Les vastes pâturages, qui alternent avec des massifs forestiers et des zones rocheuses aux caractéristiques géologiques et géomorphologiques variées, offrent une grande diversité paysagère et une richesse faunistique et floristique alpine. Le périmètre est relativement dépourvu de pollution lumineuse.

Le patrimoine architectural alpestre se compose de chalets d'alpages dont la plupart sont recouverts de tavillons. S'y ajoutent des annexes typiques liées

à la transformation de produits du terroir et aux activités d'estivage, des objets du patrimoine religieux (chapelles, oratoires, croix) ou encore des murs en pierres sèches.

C'est dès le XVIII^e siècle que le massif du Moléson-Teysachaux est devenu attractif pour le tourisme. Un téléphérique et des remontées mécaniques ont été construits en 1960, puis le village de vacances de Moléson-sur-Gruyères s'est développé dans les années 1980.

Les activités touristiques sont relativement denses en été et en hiver en raison de la qualité et de la densité des accès (réseau routier, funiculaire, remontées mécaniques), de la présence d'équipements attractifs et de la complémentarité de ce site avec le Château de Gruyères et son village (PIC n°03).



ATTEINTES CONSTATÉES

- > Perte de certains points de vue sur le grand paysage, notamment le Moléson, depuis les grands axes routiers
- > Mise en valeur insuffisante des espaces publics proches des infrastructures touristiques (aires de stationnement, arrivées du funiculaire et télésièges)
- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site, visibles depuis les points de vue panoramiques majeurs

MENACES ÉVENTUELLES

- > Multiplication des buvettes d'alpage et de leurs accès
- > Surfréquentation des dessertes agricoles, stationnement sauvage
- > Cohabitation problématique entre les différents usagers (agriculteurs, forestiers, promeneurs, cyclistes, etc.)
- > Avancée de l'aire forestière sur les espaces ouverts, en particulier dans les aires d'estivage
- > Perte de typicité des constructions patrimoniales traditionnelles

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Identifier et préserver certains points de vue majeurs sur le grand paysage du massif du Moléson - Teysachaux
- > Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre
- > Garantir un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères
- > Valoriser les milieux naturels du site
- > Mettre en valeur le patrimoine sacré

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

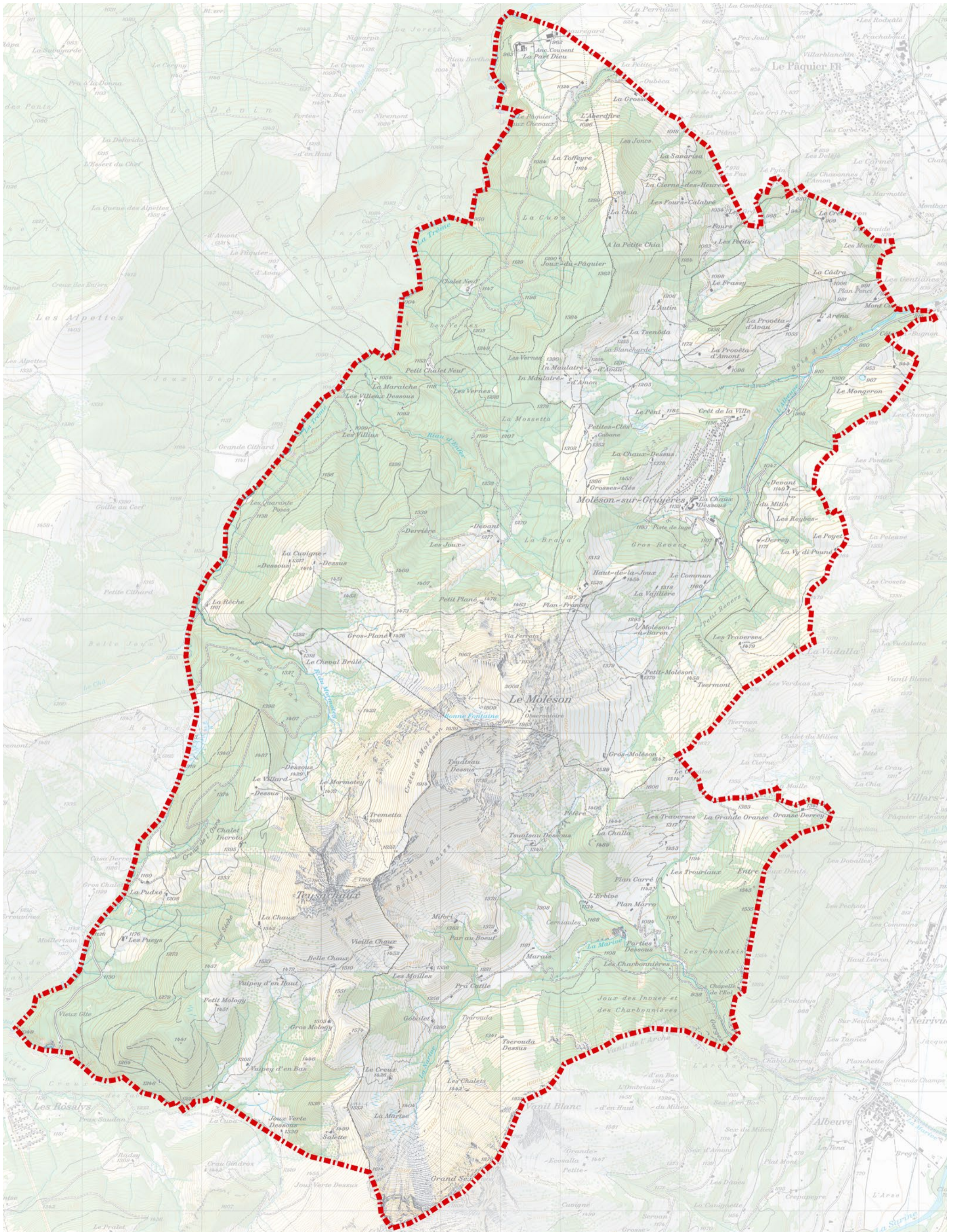
- > **Identifier et préserver certains points de vue majeurs sur le grand paysage du massif du Moléson- Teysachaux**
Le massif du Moléson-Teyssachaux domine le paysage fribourgeois : il est visible de loin et est particulièrement lisible en raison de sa silhouette caractéristique. Il représente l'une des principales vitrines touristiques du canton. Il y a donc lieu d'être attentif à la préservation de sa visibilité depuis les principaux axes de circulation. Un choix judicieux quant à l'emplacement et aux dimensions de futures constructions permettra de préserver des échappées et des points de vue majeurs sur ce paysage.
- > **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**
L'économie alpestre a modelé ce paysage et lui a conféré sa typicité. Il est donc primordial de maintenir et de mettre en valeur ce type d'exploitation des alpages par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage, et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (prairies sèches, par exemple).
- > **Garantir un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères**
Le massif Moléson-Teyssachaux est un lieu touristique majeur du canton qui doit son attrait à un équilibre entre le développement des offres touristiques et la préservation des caractéristiques naturelles, géologiques et patrimoniales. La gestion et la cohabitation des différents usagers (agriculteurs, randonneurs, vététéristes, etc.) doivent être améliorées afin de tendre vers une cohabitation plus harmonieuse.
- > **Valoriser les milieux naturels du site**
Le site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et valoriser (les prairies sèches, les arbres et les haies, les murs en pierre sèche, par exemple). Le maillage des différents milieux naturels contribue à la qualité de ce paysage. Les secteurs de nature sauvage doivent être maintenus, en veillant à la quiétude de ces lieux et au maintien de leur obscurité nocturne.
- > **Mettre en valeur le patrimoine sacré**
Le patrimoine sacré est une composante importante de ce paysage. Les nombreuses croix et chapelles, ainsi que la Chartreuse de la Part-Dieu, méritent d'être préservées et valorisées.

02 Massif du Moléson et Teysachaux

0 1'000m



----- Périimètre du paysage d'importance cantonale

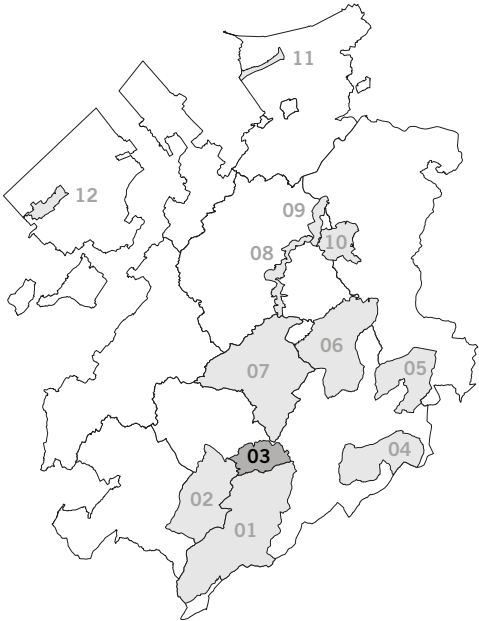


03 Gruyères et alentours

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Le Pâquier, Bulle, Gruyères, Broc

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

La ville médiévale de Gruyères, qui surplombe la plaine agricole, est l'élément emblématique de ce paysage. **Sa silhouette caractéristique, formée par un groupe de collines rehaussées par leurs murs d'enceinte, leurs tours et le château, puise sa force dans le contraste qu'elle offre avec la plaine environnante, et l'arrière-plan composé des Préalpes et du massif du Moléson.** Les collines de Gruyères constituent un pivot aisément reconnaissable dans la mosaïque des sous-entités paysagères de la région (plaines agricoles, rivières, forêts, alpages, sommets). Elles marquent l'entrée de la vallée glaciaire de l'Intyamon ainsi que celle du massif du Moléson et de la région du lac de la Gruyère.

L'évolution historique du lieu est lisible à travers l'organisation de l'habitat en plusieurs villages dispersés (noyaux villageois d'Epagny et de Pringy, et leurs extensions plus contemporaines).

La plaine agricole qui s'étend aux abords de la colline de Gruyères est fortement marquée par les cultures fourragères qui forment de vastes espaces ouverts parfois interrompus par des constructions de gros gabarits ou des éléments boisés. Sa valeur naturelle n'est pas remarquable, de même que les ripisylves de l'Albeuve, de la Sarine ou de la Trême, actuellement

peu valorisées. Plusieurs infrastructures sportives ou de transports (voies TPF et champ d'aviation) présentent des hauteurs faibles, leur impact à l'échelle des grands paysages est donc limité.

Quelques prairies maigres, en alterance avec des haies en plaine et des secteurs boisés sur les coteaux ou aux abords des collines, complètent ce paysage. Les alpages jouent un rôle majeur dans le maintien d'ouvertures dans les massifs forestiers.

L'attrait touristique de la région, en particulier la ville de Gruyères, Broc et la fromagerie de Pringy est notable à l'échelle nationale. Les échappées depuis ces points de vue confèrent à ce paysage une valeur identitaire favorable au tourisme qui contribue à l'économie de la région.



ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site et/ou mal intégrées dans le paysage
- > Canalisation des cours d'eau avec perte de leur qualité paysagère
- > Incidence des franges urbaines sur les espaces ouverts et depuis les points de vue touristiques
- > Fermeture des espaces ouverts par l'avancée de la forêt et embroussaillage des alpages

MENACES ÉVENTUELLES

- > Étalement urbain et mitage du territoire, dispersion de l'habitat avec fermeture des espaces ouverts depuis les points de vue panoramiques de la colline de Gruyères
- > Suppression de structures paysagères pérennes ayant un impact significatif sur le paysage
- > Croissance des activités agricoles indépendantes du sol avec emprise sur les espaces ouverts et impact visuel important
- > Nouvelles infrastructures ou équipements touristiques proches ou sur les versants de la colline de Gruyères
- > Intégration peu adéquate des constructions avec fermeture des vues à l'échelle du grand paysage

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Identifier et préserver les points de vue majeurs sur le château de Gruyères et ses collines
- > Préserver et valoriser le patrimoine historique et archéologique visible dans le paysage
- > Ménager la qualité des espaces agricoles de la plaine
- > Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement
- > Améliorer la gestion des loisirs et du tourisme
- > Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> Identifier et préserver les points de vue majeurs sur le château de Gruyères et ses collines

La ville médiévale de Gruyères, qui surplombe la plaine agricole avec en arrière-plan les Préalpes et le massif du Moléson, constitue l'un des paysages emblématiques du canton de Fribourg et l'une de ses principales vitrines touristiques. Il est donc primordial de préserver la vue sur ce site notamment depuis les axes de circulation et les espaces publics des villages alentours. Un choix judicieux concernant l'emplacement et les dimensions des nouvelles constructions permettra de préserver des échappées et des points de vue majeurs sur ce site.

> Préserver et valoriser le patrimoine historique et archéologique visible dans le paysage

Le patrimoine historique et archéologique est une composante importante de la colline de Gruyères et de ses alentours. La ville médiévale et le château, éléments emblématiques du site, doivent être autant préservés que mis en valeur.

> Ménager la qualité des espaces agricoles de la plaine

La plaine agricole se compose d'espaces agricoles ouverts, entrecoupés de constructions massives, qu'il convient de conserver en veillant à une intégration paysagère qualitative des futurs projets de rénovation, de transformation ou de nouvelles constructions par des choix judicieux en matière d'emplacement, de dimensionnement, de matériaux, etc. Le maillage des structures paysagères pérennes (haies, arbres, cordons boisés...), qui ponctue également les espaces agricoles ouverts, devra être préservé, renouvelé et renforcé.

> Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement

Certains secteurs sensibles, par leur position (les franges urbaines des villages, par exemple), leur vocation (les espaces publics, par exemple) ou leur superficie (les aires de stationnement, les halles agricoles, par exemple), méritent d'être requalifiés afin d'améliorer leur qualité paysagère. Il y a également lieu de veiller à une bonne intégration paysagère des projets de construction de grande envergure existants ou futurs.

> Améliorer la gestion des loisirs et du tourisme

Le village de Gruyères et son musée, par leur importance touristique, génèrent une forte fréquentation de visiteurs qui constitue un défi majeur en matière de gestion des flux. Des améliorations du réseau de mobilité douce et des stationnements doivent être étudiées.

> Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre

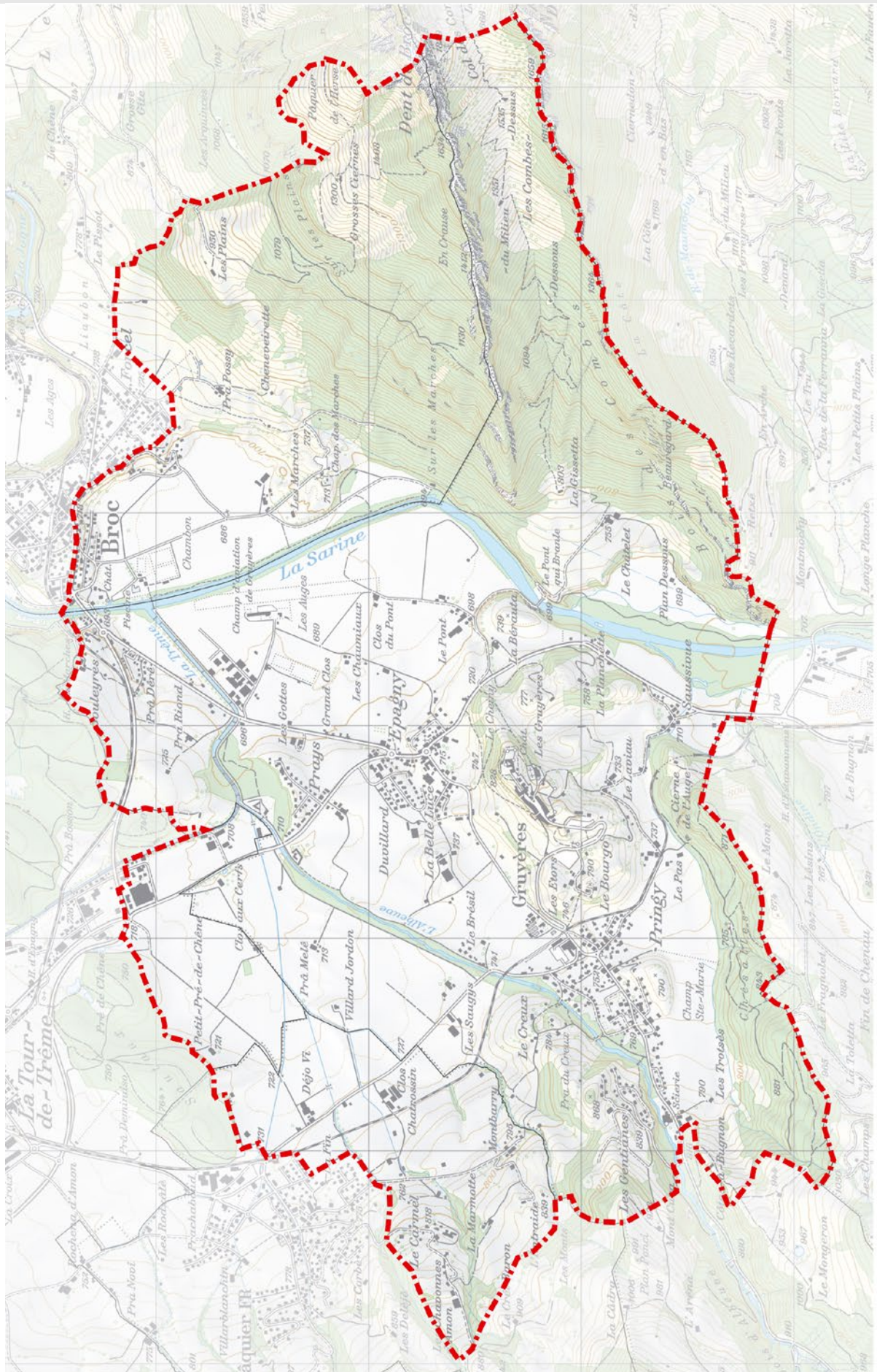
Les contreforts des versants préalpins qui dominent la plaine de Gruyères accueillent des activités alpestres. Il est primordial de maintenir et mettre en valeur ces activités, notamment pour maintenir les clairières ouvertes qui constituent l'arrière-plan de la colline de Gruyères. Cela se traduit notamment par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage, et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (prairies maigres, par exemple).

03 Gruyères et alentours

0 500m

⊙

----- Périmètre du paysage d'importance cantonale

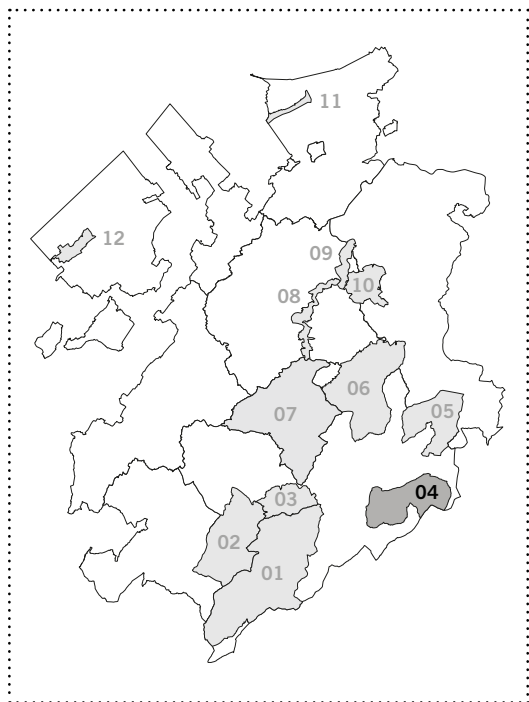


04 Chaîne des Gastlosen et Hochmatt

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Jaun, Val-de-Charmey

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce paysage inclut la Hochmatt et la chaîne des Gastlosen, dont les sommets sont parmi les plus reconnaissables et emblématiques, et parmi les plus élevés du canton (ils avoisinent les 2000m d'altitude). Les vues panoramiques, accessibles aux randonneurs depuis les points hauts, sont exceptionnelles.

Ce périmètre complète l'IFP du Vanil Noir qui le borde au sud.

Il est caractérisé, à une altitude médiane, par son utilisation comme **zone d'estivage composée de vastes pâturages ponctués d'arbres isolés et de bosquets, en alternance avec des espaces forestiers**. Cette strate est surplombée par **des zones escarpées de roches à nu très imposantes**. Ce relief est fortement marqué par les processus karstiques, glaciaires et gravitaires.

La richesse floristique et la diversité des milieux de vie présents dans la région est remarquable.

Le patrimoine alpestre est composé d'une **multitude de chalets d'alpage encore souvent couverts de**

tavillons et de quelques objets du patrimoine religieux (croix, chapelles, oratoires, etc.). L'authenticité d'une tradition vivante liée à l'économie alpestre est recherchée et son maintien contribue à la valeur de ce paysage.

L'activité anthropique, en-dehors des villages, y est généralement faible et essentiellement concentrée le long des sentiers de randonnées et auprès des constructions isolées. **Certains secteurs sont moins exploités et les surfaces forestières ou les zones naturelles y prédominent. Elles confèrent à ce paysage un caractère et une ambiance fondamentalement naturelle et préservée.** Très calmes et silencieuses, ces zones naturelles sont également préservées de la pollution lumineuse.

Le fond de vallée qui relie Im Fang à Jaun concentre la majeure partie des habitations et des activités économiques de la région. Les infrastructures touristiques (station de ski, notamment) sont présentes sur le versant nord des Gastlosen.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site, visibles depuis les points de vue majeurs
- > Croissance du tourisme (stationnement, impact sur la faune et la flore, multiplication des voies d'escalade, etc.)
- > Surpâturation engendrant une dégradation des milieux
- > Transformations de chalets qui s'affranchissent des traditions

MENACES ÉVENTUELLES

- > Recul des exploitations pastorales dans certains secteurs et risque d'embaumement et de déprise
- > Avancée de l'aire forestière sur les espaces ouverts, en particulier dans les zones d'estivage
- > Perte de typicité des constructions à caractère patrimonial
- > Dégradation et ruine de chalets ou constructions alpestres par manque d'entretien
- > Développement touristique et infrastructures liées peu intégrées dans le paysage

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre
- > Assurer l'harmonie architecturale des villages et y maintenir l'activité économique
- > Valoriser les milieux naturels du site
- > Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre

L'économie alpestre a modelé ce paysage et lui a conféré sa typicité. Il est donc primordial de maintenir et de mettre en valeur ce type d'exploitation des alpages par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (ex : prairie sèche).

> Assurer l'harmonie architecturale des villages et y maintenir l'activité économique

Le patrimoine bâti historique des villages de Jaun et d'Im Fang est d'une très grande richesse. La qualité des constructions (choix des matériaux, dimensions, aménagements extérieurs) qui se trouvent à proximité des périmètres ISOS mérite une attention toute particulière afin que les villages gardent leur typicité et leur lisibilité. L'activité économique doit rester possible dans les villages tout en respectant une bonne intégration paysagère de nouvelles constructions ou de transformation.

> Valoriser les milieux naturels du site

Le site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et de valoriser, comme la Jogne, par exemple. Des actions de protection contre les crues ou de renforcement des arbres, des haies ou des murs en pierres sèches pourraient être mises en œuvre. Le maillage des différents milieux naturels contribue à la qualité de ce paysage. Les secteurs de nature sauvage doivent être maintenus et préservés de la pollution lumineuse.

> Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères

Le massif des Gastlosen est un lieu touristique majeur du canton. Un équilibre doit être conservé entre le développement d'une offre touristique et la préservation des caractéristiques naturelles, géologiques, patrimoniales, etc. qui font la qualité de ce paysage. La gestion des différents usagers (agriculteurs, randonneurs, vétérinaires, grimpeurs, etc.) doit être améliorée afin de tendre vers une cohabitation plus harmonieuse.



04 Chaîne des Gastlosen et Hochmatt

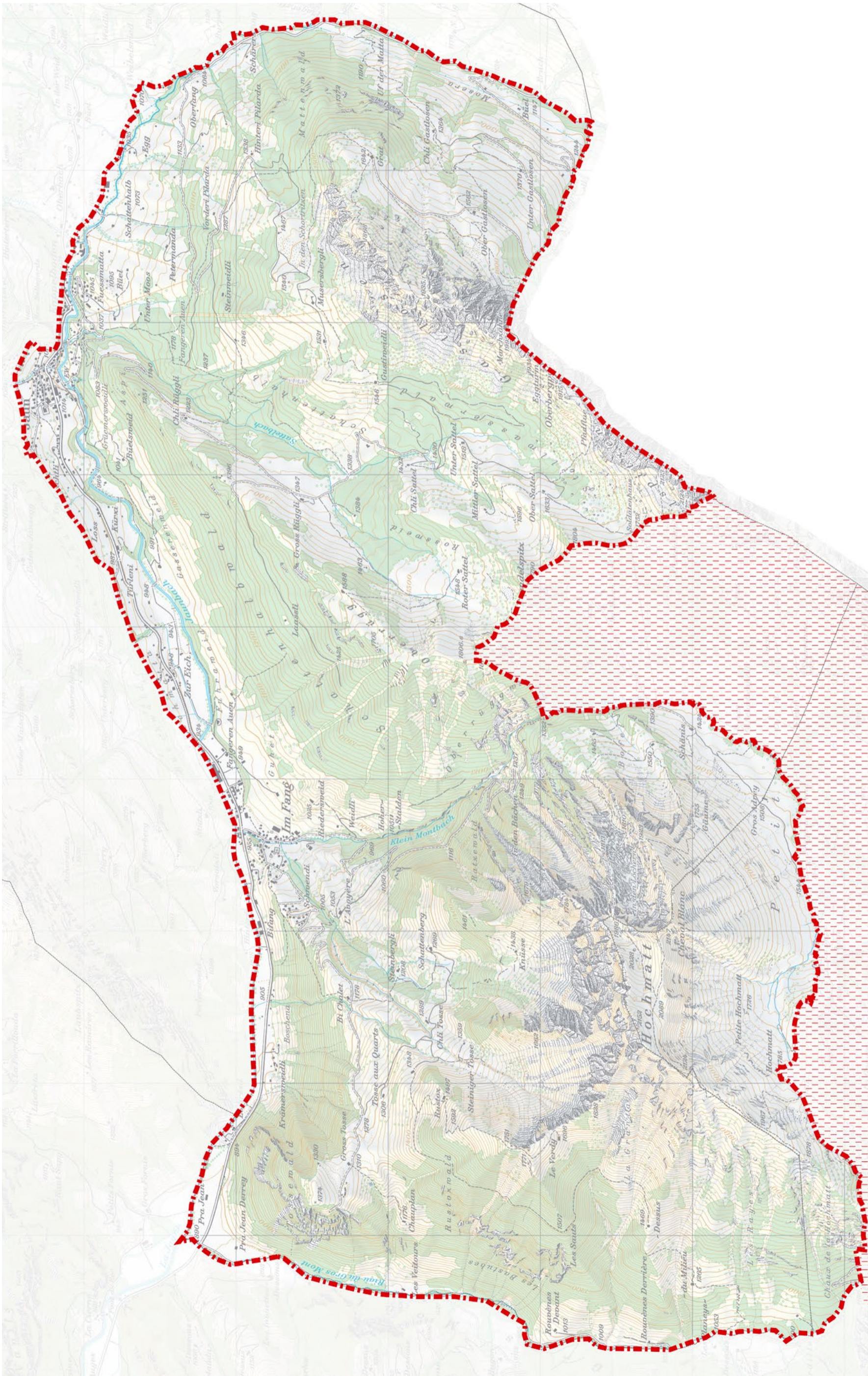
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)



Périmètre du paysage d'importance cantonale



0 1'000m

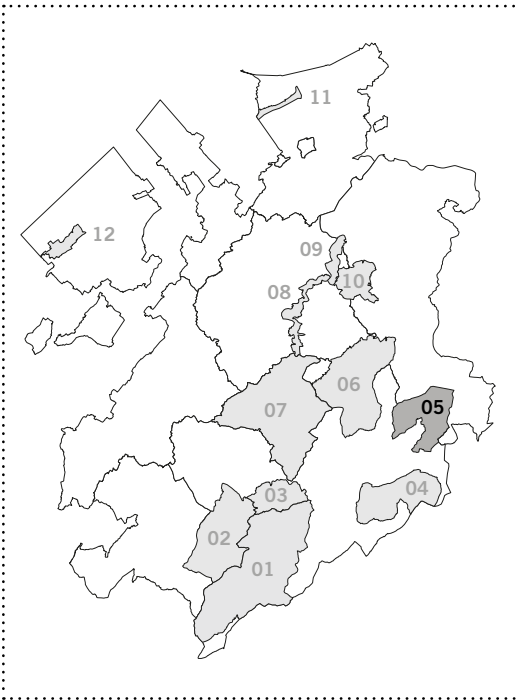


05 Lac Noir

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Val-de-Charmey, Plasselb, Plaffeien, Jaun

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



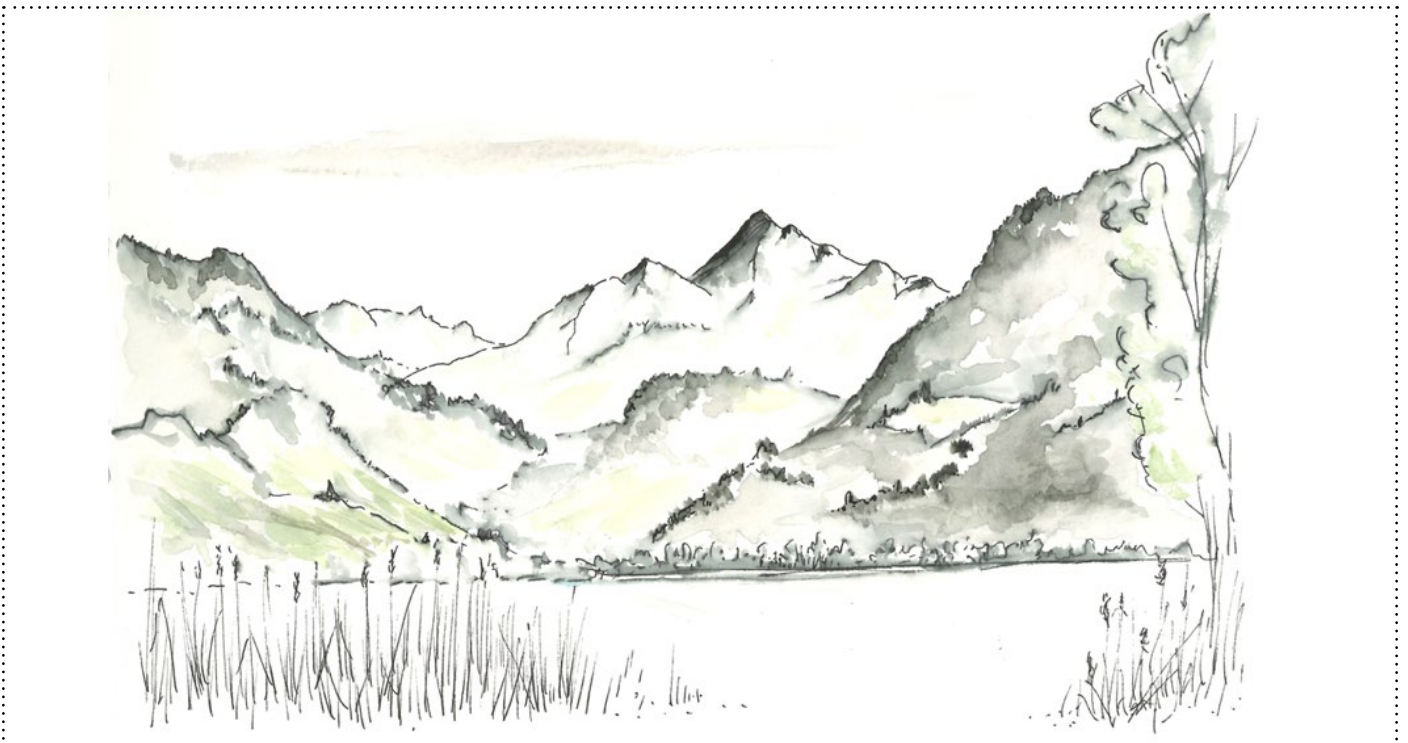
TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Le paysage du lac Noir se caractérise par la présence de cette **vaste étendue d'eau au milieu de hautes montagnes. Des prairies et des arbres bordent ses rives, principalement planes, à l'exception d'une petite portion de berges escarpées au sud. Le lac, qui marque une ligne horizontale calme, contraste avec le contexte montagneux**: entouré par le Schwyberg à l'ouest, par les crêtes des Reccardets et de la Spitzfluh au sud, ainsi que par le Kaiseregg à l'est. La présence du Breccaschlund au sud, paysage d'importance nationale, renforce la valeur paysagère du Lac Noir.

Sur ses flancs, **le patrimoine architectural alpestre se compose de chalets d'alpages** de construction fonctionnelle, en grande partie recouverts de tavillons. S'y adjoignent des annexes typiques liées à la transformation de produits du terroir et aux activités d'estivage (granges et fenils). **Les murs en pierres sèches et les objets du patrimoine religieux (chapelles, oratoires, croix) marquent une ambiance rurale et authentique affirmée.**

Les **installations touristiques (téléphériques, luge d'été grand parking, etc.)** rappellent que ce paysage est un lieu d'excursion apprécié. Il est possible de

randonner dans les montagnes environnantes en été, ou de faire du ski ou du patinage sur le lac gelé en hiver.

De vastes **pâturages** en alternance avec des **massifs forestiers** et des **zones rocheuses** vers les sommets escarpés donnent une diversité paysagère intéressante.

Des **marques de processus karstiques, glaciaires et gravitaires**, ainsi qu'une **grande diversité faunistique et floristique** (prairies et pâturages secs de qualité) composent un paysage riche en contrastes. De nombreux **marais** sont inventoriés dans la région (**importance nationale**).

Un sentiment de calme et d'éloignement confère au lieu une grande sérénité. La **diversité géologique et géomorphologique**, de même que le **caractère authentique et l'aspect naturel de la région**, méritent d'être préservés.

La tradition vivante liée à l'économie alpestre et à la fabrication de produits du terroir représente une valeur culturelle à l'échelle régionale, voire cantonale, et influence l'art pictural et musical en relayant une image populaire d'un paysage « idéal » paradisiaque liée à l'économie pastorale.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Qualité faible de l'agencement des espaces collectifs ou publics proches des infrastructures touristiques (aires de stationnement, arrivées des pistes, abords nord du lac)
- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site, visibles depuis les points de vue majeurs panoramiques
- > Surfréquentation touristique et charges de trafic générées trop importantes
- > Extensions de la zone à bâtir, mitage du territoire
- > Impact visuel des lignes à haute tension

MENACES ÉVENTUELLES

- > Avancée de l'aire forestière sur les espaces ouverts, en particulier dans les zones d'estivage
- > Perte de typicité des constructions à caractère patrimonial
- > Extension de la zone à bâtir, en particulier des quartiers résidentiels
- > Perte de l'obscurité nocturne
- > Extension physique et temporelle des activités touristiques (impact visuel et environnemental des infrastructures, augmentation de la fréquentation, diminution des périodes de calme)
- > Raréfaction et perturbation des roselières (activités nautiques)
- > Baisse de la qualité des milieux naturels

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères
- > Trouver un équilibre entre les usages récréatifs et les milieux naturels autour du lac
- > Valoriser les milieux naturels du site
- > Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre
- > Viser une qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères**
 Le site du Lac Noir est un lieu touristique majeur du canton. Un équilibre doit être recherché entre le développement d'une offre touristique et la préservation des caractéristiques naturelles, géologiques, patrimoniales, etc. qui font la qualité de ce paysage. La gestion des différents usagers (agriculteurs, randonneurs, vététistes, skieurs, randonneurs à ski, patineurs, etc.) doit être améliorée afin de tendre vers une cohabitation plus harmonieuse.
- > **Trouver un équilibre entre les usages récréatifs et les milieux naturels autour du lac**
 Ce paysage s'articule autour du lac, qui constitue un pôle d'attraction et génère une forte fréquentation et pression sur ses rives. Il convient de permettre l'accès au lac à des fins récréatives dans certains secteurs afin d'en préserver d'autres et de ne pas détruire des milieux naturels de qualité. Il y a lieu de bien définir les différents secteurs et leurs usages autour du lac.
- > **Valoriser les milieux naturels du site**
 Le site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et valoriser, comme, par exemple, par les érables sycomores typiques de la région. L'obscurité nocturne des milieux naturels du site représente un point fort de ce paysage : elle doit également être maintenue.
- > **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**
 L'économie alpestre a modelé ce paysage et lui a conféré sa typicité. Il est donc primordial de maintenir et de mettre en valeur ce type d'exploitation des alpages par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage, et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (prairies sèches, par exemple).
- > **Viser une qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement**
 Certains secteurs sensibles par leur exposition et leur grande taille (par exemple, Gypsera, Campus, grandes places de parc, etc.) méritent d'être requalifiés afin d'améliorer leur qualité paysagère. Il y a lieu de veiller à une bonne intégration paysagère de tout futur projet de grande envergure.



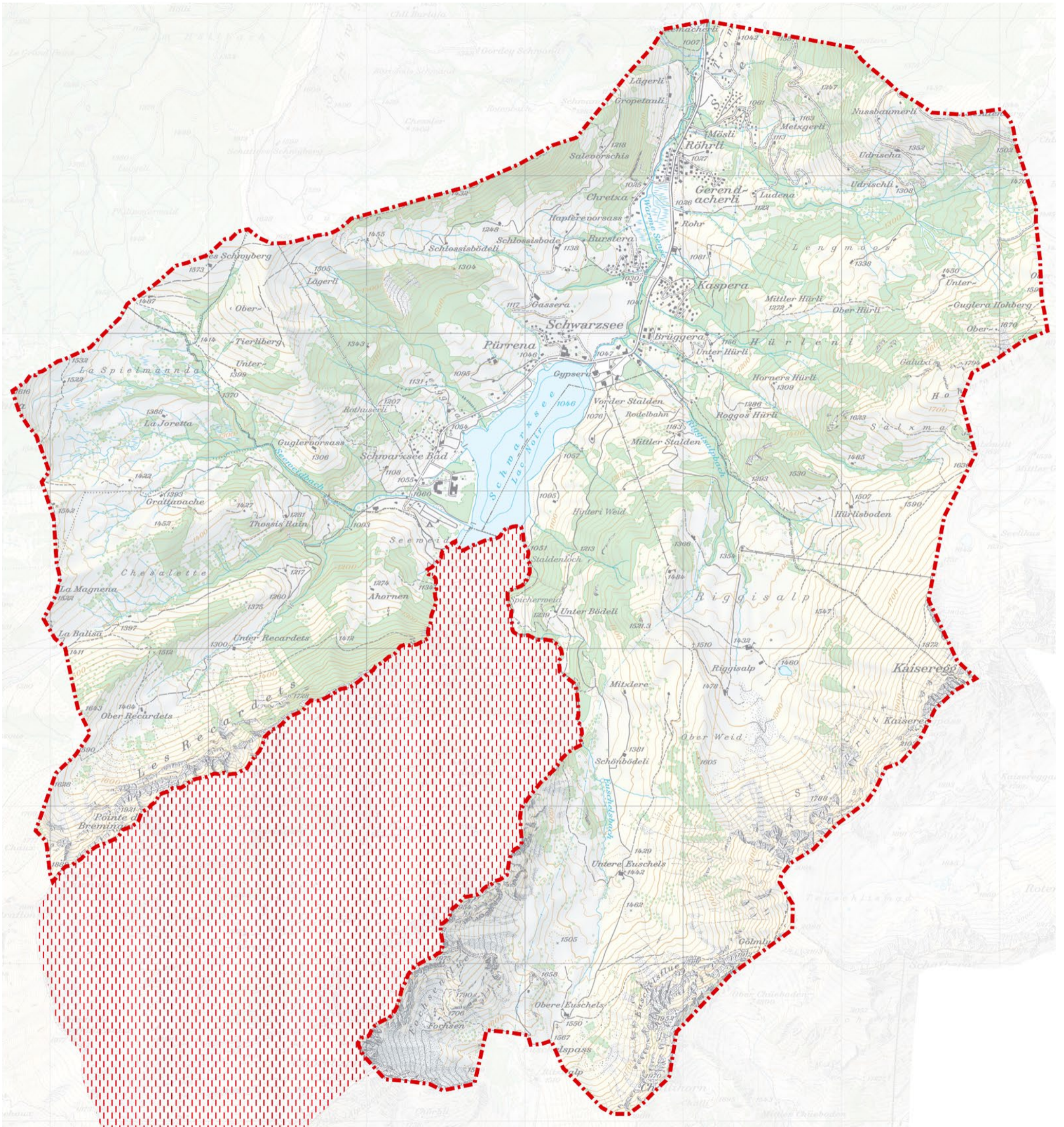
0 1'000m



----- Périimètre du paysage d'importance cantonale



Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)

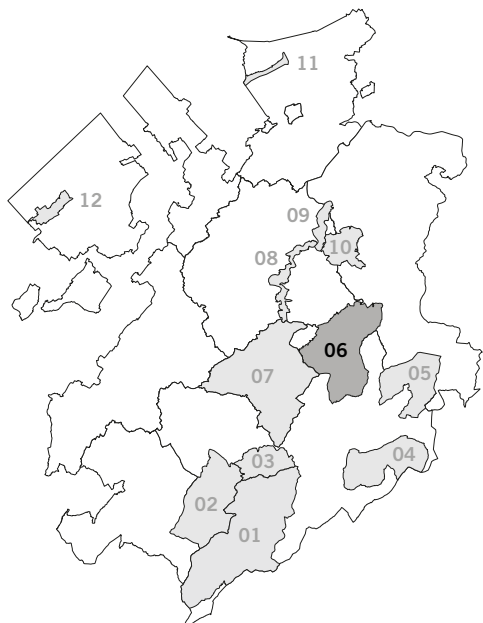


06 Massif de la Berra et du Cousimbert

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Val-de-Charmey, La Roche, Treyvaux, Le Mouret, Plasselb, St. Silvester

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Paysage archétypique de moyenne montagne, ce périmètre se distingue par un relief et une ligne de crête marqués et identitaires qui se détachent de la plaine de manière nette. Ce massif présente une silhouette assez uniforme et lisible qui marque l'arrière-plan paysager depuis les points de vue du lac de La Gruyère, de l'autoroute et des villages de la plaine. Il joue un **rôle important dans l'identité régionale** en tant que lien entre les districts de la Gruyère, de la Sarine et de la Singine.

Les vues panoramiques, depuis la crête Berra-Cousimbert, sur les lacs de La Gruyère, de Neuchâtel, de Morat et du Léman, et les crêtes emblématiques des Alpes fribourgeoises et bernoises, appartiennent à l'imaginaire collectif et sont porteuses d'un attachement culturel et social notable. Ces vues sont valorisées par la **grande accessibilité du sommet de la Berra** par la route et les télécabines.

En-dehors des lieux prévus pour le tourisme et fréquenté de manière saisonnière, la présence humaine reste peu importante, en particulier dans la zone de tranquillité (accès autorisés uniquement

sur les pistes ou les chemins et itinéraires indiqués, obligation de tenir les chiens en laisse). Cette zone contribue à une ambiance sonore calme et à une très faible pollution lumineuse.

Ce paysage, vallonné sur les flancs **de la crête et façonné par des processus fluvio-glaciaires** (richesse géomorphologique de la région), présente une **ambiance naturelle marquée grâce aux vastes espaces boisés**, où l'activité pastorale est présente par :

- > les **chalets d'alpage dispersés**, d'architecture simple et fonctionnelle, parfois encore utilisés pour des activités d'estivage et de transformation de produits du terroir.
- > les **zones d'estivage** où le bétail évolue de manière libre et participe à la typicité du lieu et à l'ambiance visuelle et sonore.

La présence de **cours d'eau, de zones humides et de prairies sèches et maigres** sont favorables à la faune et à la flore typiques des Préalpes. Des marais et des pâturages marécageux sont fréquents dans les dépressions et procurent une ambiance paysagère spécifique.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Qualité faible de l'agencement de certains espaces collectifs ou publics proches des infrastructures touristiques (aires de stationnement proches du départ des télésièges - arrivée des infrastructures)
- > Présence de la ligne haute tension et son couloir déboisé rectiligne
- > Surfréquentation de la crête par beau temps
- > Augmentation et diversification du type d'utilisateurs

MENACES ÉVENTUELLES

- > Avancée de l'aire forestière sur les espaces ouverts, en particulier dans les zones d'estivage
- > Perte de typicité des constructions à caractère patrimonial
- > Pression croissante des activités de loisirs toute saison

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Préserver la lisibilité de la crête du massif de la Berra et du Cousimbert**
- > **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**
- > **Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères**
- > **Valoriser les milieux naturels du site**
- > **Mettre en valeur le patrimoine sacré**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Préserver la lisibilité de la crête du massif de la Berra et du Cousimbert**

La crête du massif de la Berra et du Cousimbert est très lisible et porteuse d'une identité. Il convient donc de la préserver libre d'éléments pouvant perturber sa silhouette (grandes installations ou constructions, par exemple). Une gestion forestière appropriée contribue également au maintien du paysage ouvert de la crête.

> **Mettre en valeur l'exploitation et le patrimoine alpestre**

L'économie alpestre a modelé ce paysage et lui a conféré sa typicité. Il est donc primordial de maintenir et de mettre en valeur ce type d'exploitation des alpages par un entretien et une rénovation dans les règles de l'art des bâtiments, par la réalisation d'accès bien intégrés dans le paysage et par une exploitation adaptée des surfaces à haute valeur écologique (marais, par exemple).

> **Trouver un équilibre entre une offre touristique de qualité et la préservation des caractéristiques paysagères**

Le site de la Berra est un haut lieu touristique du canton. Un équilibre entre le développement d'une offre touristique et la préservation des caractéristiques naturelles, géologiques, patrimoniales, etc. qui font la qualité de ce paysage doit être recherché. La gestion des différents usagers (agriculteurs, randonneurs, vététéristes, forestiers, etc.) doit être améliorée afin de tendre vers une cohabitation plus harmonieuse.

> **Valoriser les milieux naturels du site**

Le site comporte de grandes valeurs naturelles et il convient de les valoriser par une exploitation agricole et forestière adaptées. La zone de tranquillité est aussi un élément important de ce paysage, il y a donc lieu de sensibiliser ses visiteurs sur les comportements appropriés à adopter.

> **Mettre en valeur le patrimoine sacré**

Le patrimoine sacré est une composante importante de ce paysage. Les nombreuses croix et chapelles, ainsi que la Chartreuse de la Valsainte, méritent d'être préservées et valorisées.



06 Massif de la Berra et du Cousimbert

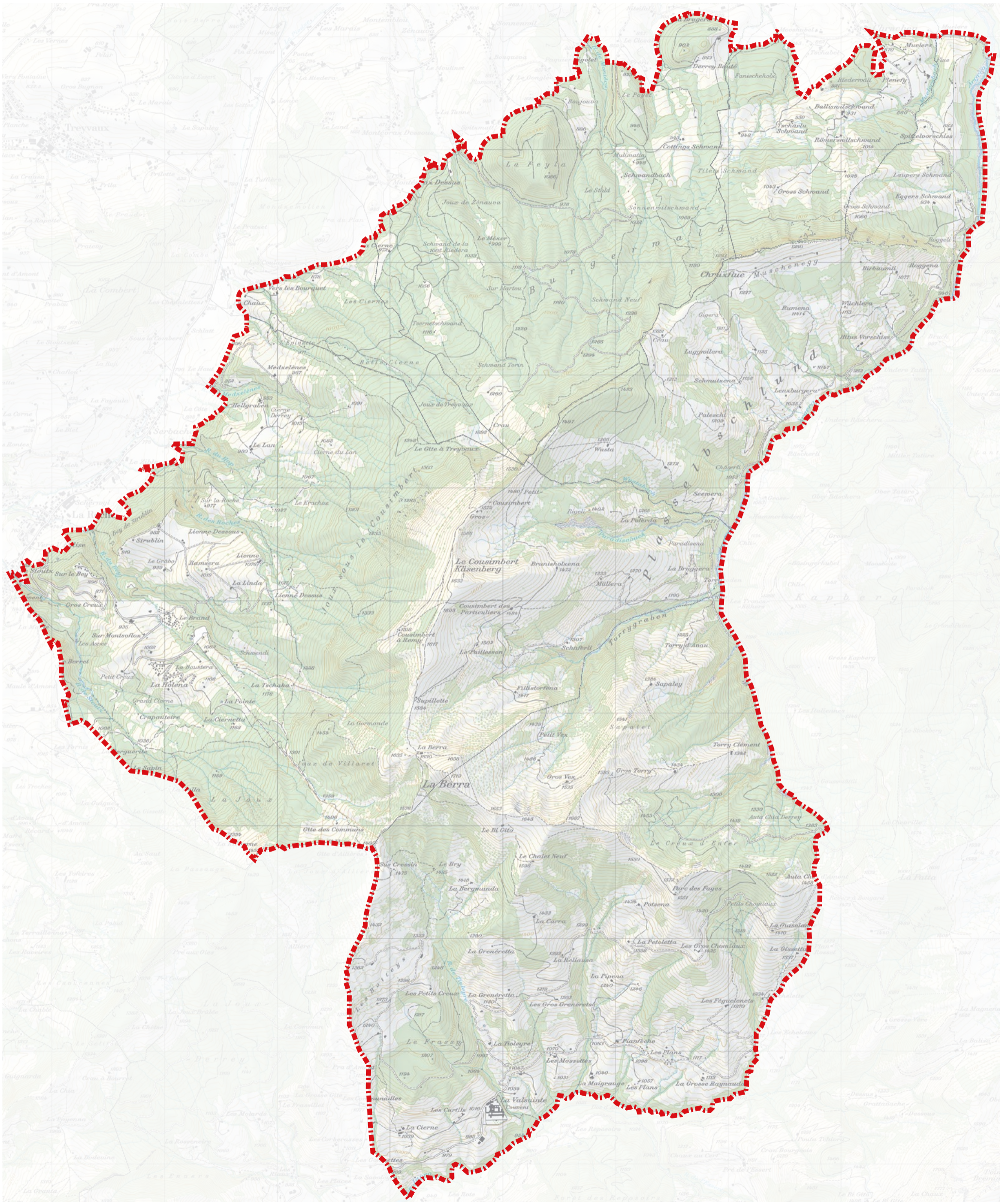
0 1'000m



Perimètre du paysage d'importance cantonale



Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)



07 Lac de la Gruyère

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Broc, Morlon, Botterens, Echarlens, Corbières, Marsens, Sorens, Pont-en-Ogoz, Hauteville, Gibloux, La Roche, Pont-la-Ville, Treyvaux

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce vaste paysage s'articule principalement autour du lac de retenue de la Gruyère, plus grand lac artificiel de plaine en Suisse dont la construction du barrage de Rossens, achevée en 1948, est à l'origine. **Son régime artificiel, évolutif au gré de la gestion du débit de la Sarine, est lisible en particulier au niveau de ses berges abruptes.** En basses eaux, ce lac présente une ambiance «lunaire» très particulière. **La végétation rivulaire et la topographie peu naturelle des berges sont également caractéristiques.**

La plupart des rives du lac sont boisées, en alternance avec des prairies et des versants plus abrupts. De nombreux ruisseaux marquent les rives régulièrement.

Une grande variété de cultures, de structures pérennes et de milieux naturels offrent des habitats très divers pour la faune et la flore. La linéarité du lac et ses variations de profondeurs et de couleurs représentent un atout paysager notable qui **offre un cadre idyllique pour le tourisme.** Les accès publics à l'eau aménagés, les sentiers pédestres linéaires qui suivent les rives, le golf et les sports nautiques sont très attractifs. L'île d'Ogoz, ornée de ses vestiges des châteaux médiévaux, notamment des tours, est singulière. Les abords du lac sont particulièrement fréquentés de Gumefens à Morlon durant la belle saison.

La rive droite et sa campagne en arrière-plan présentent un aspect rural bien préservé, parsemé de villages encore marqués par des activités agricoles. Les corps de fermes typiques généralement bien

intégrés, et le réseau de haies, d'arbres isolés, de vergers et de jardins traditionnels, constituent un paysage archétypique et harmonieux. **Les villages, tant par leur structure que par les bâtiments qui les composent, sont porteurs d'une valeur patrimoniale et identitaire remarquables.** Les fermes ornées de poyas et de cloches marquent ce paysage et soulignent une certaine ambiance liée à un mode de vie rural traditionnel.

L'héritage historique de l'ancienne ville médiévale de Corbières, les ruines du château d'Everdes, les églises d'Hauteville et de Villarvolard, qui témoignent d'une **pratique religieuse ancrée,** ainsi que l'ancienne tuilerie de Corbières ou les constructions plus récentes Electrobroc ou la chocolaterie Cailler **participent à l'identité de ce paysage.**

La rive gauche présente des caractéristiques similaires à la rive droite, bien qu'elle soit globalement moins préservée des nouvelles constructions et transformations, ce qui lui confère **un aspect plus ordinaire à l'exception des deux châteaux (la Maison de Sorens et le Château de Vuippens).** Les améliorations foncières ont brouillé la lisibilité de la topographie locale et réduit les structures paysagères pérennes et les habitats pour la faune et la flore.

Depuis cette rive, de nombreuses vues panoramiques offrent des **paysages bucoliques vers le lac et les Préalpes; le Moléson ou la Dent de Broc sont ponctuellement visibles en arrière-plan.**

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Urbanisation étalée perceptible depuis le lac et les rives
- > Quelques aménagements et infrastructures peu intégrées
- > Cohabitation difficile des différents usages dans certains espaces, entre exploitation agricole et fréquentation touristique notamment
- > Importante fréquentation de loisirs et de tourisme de certains secteurs (notamment atteinte aux vestiges archéologiques)

MENACES ÉVENTUELLES

- > Étalement urbain sur les rives, notamment au sud-ouest du périmètre
- > Développement d'activités bruyantes dans un paysage actuellement très calme sur la rive droite
- > Mauvaise intégration des constructions, tissu bâti hétéroclite
- > Mauvaise intégration de nouvelles installations touristiques ou sportives

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Identifier et préserver les vues emblématiques sur le grand paysage du lac et des Préalpes
- > Préserver le patrimoine historique et archéologique et valoriser les vues sur ces éléments
- > Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement
- > Valoriser les milieux naturels du site
- > Concilier les usages récréatifs, agricoles et de production énergétique aux abords du lac

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> Identifier et préserver les vues emblématiques sur le grand paysage du lac et des Préalpes

La valeur paysagère du lac de la Gruyère est entre autre attribuable aux vastes vues panoramiques qui mettent en scène le lac dans son écrin préalpin, créant ainsi une vision pittoresque très identitaire. Il y a donc lieu d'être attentif à la préservation et à la valorisation des points de vue sur les deux rives du lac de la Gruyère et sur la chaîne des Préalpes depuis les principaux axes de circulation (autoroute et aires touristiques) et de mobilité douce. Un choix judicieux en matière d'emplacement et de dimensions des futurs bâtiments permettra de préserver des échappées et des points de vue majeurs sur ce paysage.

> Préserver le patrimoine historique et archéologique et valoriser les vues sur ces éléments

Le patrimoine historique et archéologique est une composante importante du lac de la Gruyère et de ses alentours. L'île d'Ogoz et ses châteaux médiévaux constituent des éléments emblématiques du paysage. Il s'agit donc de veiller à la préservation de ces vestiges. Il est également judicieux de valoriser les vues sur certains éléments du patrimoine (les châteaux médiévaux de l'île d'Ogoz, mais aussi l'ancienne ville médiévale de Corbières et le Château de Vuippens).

> Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement

Certains secteurs sensibles par leur position (franges urbaines des villages, par exemple), leur vocation (espaces publics, par exemple) ou leur superficie (aires de stationnement, halles agricoles, par exemple) méritent d'être requalifiés afin d'améliorer leur qualité paysagère. Il y a lieu de veiller à une bonne intégration paysagère de tout autre projet de construction de grande envergure existant ou futur.

> Valoriser les milieux naturels du site

Le site comporte de grandes valeurs naturelles, notamment dans la partie sud du lac (zone alluviale, site OROEM...) qu'il convient de maintenir et valoriser en recherchant l'équilibre avec les différents usages existants. En particulier, il est judicieux de conserver des secteurs sauvages le long des rives et des îles peu fréquentées, de préserver et de recréer des structures paysagères pérennes telles que des haies, des vergers, des arbres isolés...

> Concilier les usages récréatifs, agricoles et de production énergétique aux abords du lac

Ce paysage s'articule autour du lac, qui constitue un pôle d'attraction et génère une forte fréquentation et pression sur ses rives, sur lesquelles se concurrencent les différentes activités (agricoles, touristiques, de production hydroélectrique, etc). Il s'agit donc d'identifier et de prioriser les usages et les fonctions des différents espaces des abords du lac. La recherche de synergies entre les diverses activités et l'amélioration des accès au lac à des fins récréatives dans certains secteurs en évitant d'atteindre des milieux naturels de qualité doivent être privilégiés.

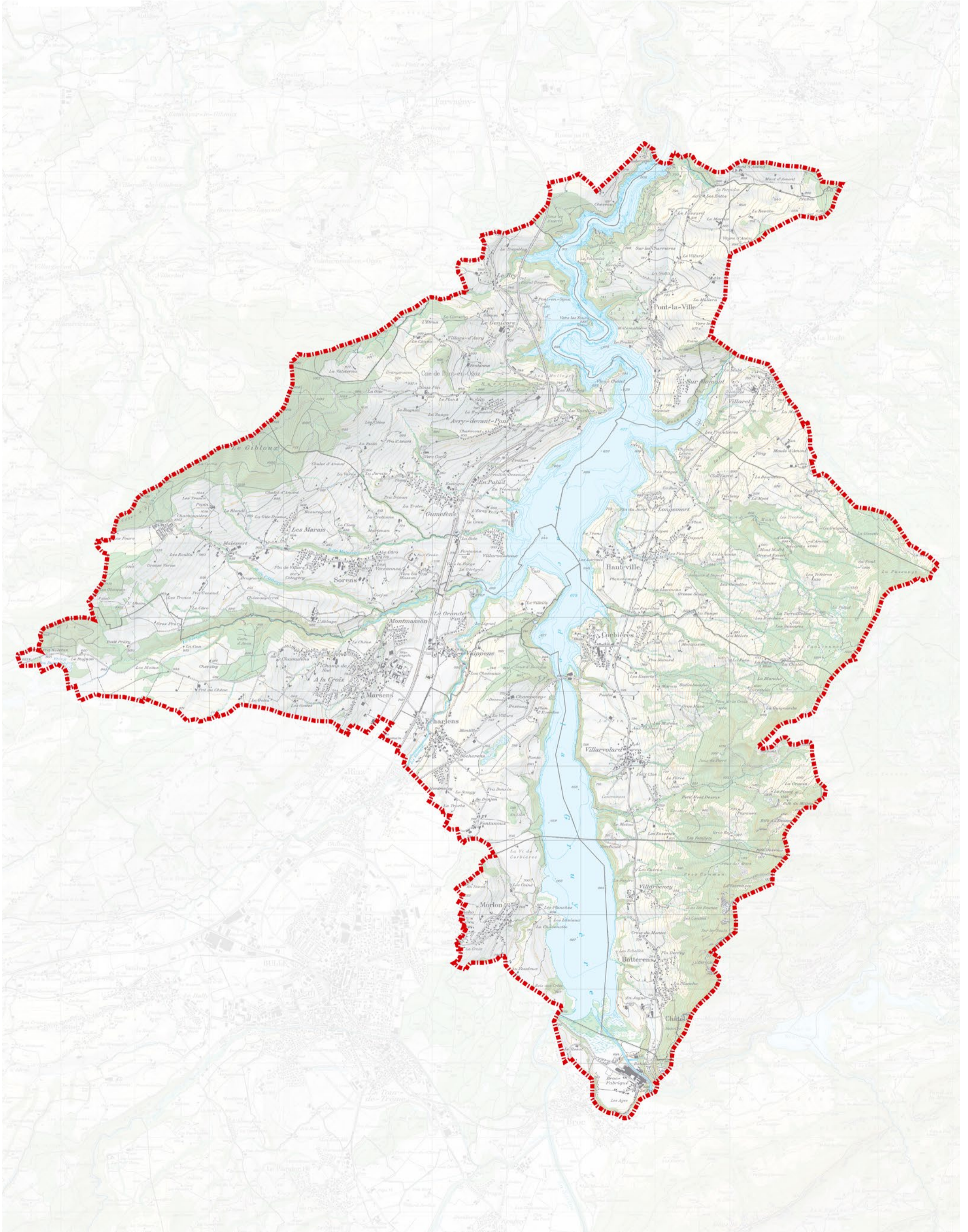
0 1'500m



----- Périmètre du paysage d'importance cantonale



Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)

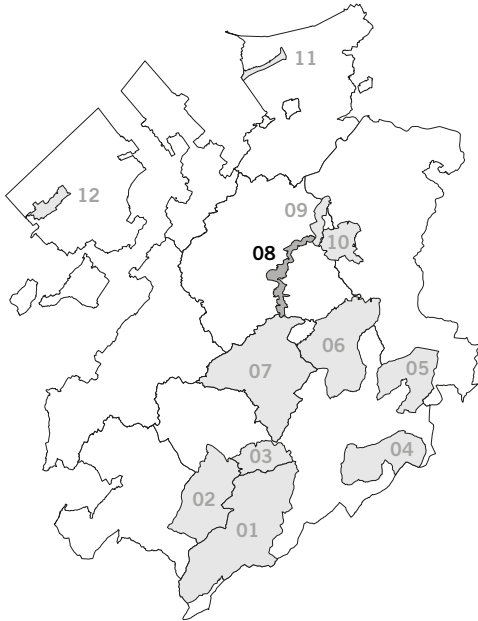


08 Gorges de la Sarine

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Pont-la-Ville, Treyvaux, Gibloux, Arconciel, Hauterive, Marly, Villars-sur-Glâne, Fribourg

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ces gorges sinueuses sont formées des méandres du lit de la Sarine, profondément creusés dans le socle molassique. Avec ses canyons et ses berges difficiles d'accès, particulièrement en amont, la rivière présente un caractère assez naturel, renforcé par des coteaux abrupts boisés et de hautes falaises qui soulignent la sensation d'encaissement. Les grandes variations d'ensoleillement d'une berge à l'autre diversifient leur typologie.

Certains méandres sont composés de replats alluviaux ouverts et cultivés, parfois utilisés à des fins industrielles ou artisanales. Ces replats sont également un lieu de détente apprécié. Dans les falaises de molasse, des abris naturels ont été occupés à diverses époques (pré-/protohistoriques et médiévale). Le site archéologique de La Souche

(qui date du mésolithique final) constitue un site d'importance nationale, voire européenne, et révèle l'importance de ce cours d'eau encaissé pour les hommes.

Les éperons et plateaux au sommet des falaises recèlent également les vestiges d'occupations antiques (habitat fortifié et nécropole tumulaire de Châtillon-sur-Glâne, châteaux d'Arconciel et d'Illens) présentant une forte valeur patrimoniale et archéologique. L'Abbaye d'Hauterive, joyau cistercien, est un lieu calme et silencieux qui dialogue avec la Sarine. La chapelle Saint-Pierre contribue à l'aspect bucolique de ce paysage et au patrimoine sacré de ce site. Quelques influences anthropiques ponctuelles (barrage de Rossens et ponts, gravières, pour l'essentiel) tranchent avec le caractère très naturel de ce périmètre.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Débit résiduel et charriage perturbé de la Sarine
- > Fréquentation touristique importante en période estivale (accès et stationnement sauvage, impact sur la faune, etc.)
- > Sites d'exploitation de matériaux en activité

MENACES ÉVENTUELLES

- > Augmentation de la fréquentation de loisirs et de tourisme de certains secteurs (déchets, atteinte à la végétation, à la faune et aux vestiges archéologiques)
- > Perte du caractère sauvage de la partie amont des gorges de la Sarine
- > Remise en état de sites d'exploitation de matériaux peu intégrés dans le paysage

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Préserver la lisibilité et les caractéristiques géomorphologiques des gorges de la Sarine**
- > **Valoriser les milieux naturels du site**
- > **Conserver et mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique**
- > **Améliorer l'accueil du public et la cohabitation entre les différents usagers**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Préserver la lisibilité et les caractéristiques géomorphologiques des gorges de la Sarine**

Il y a lieu de veiller à ce que le processus géomorphologique à l'origine de la formation des gorges de la Sarine se poursuive en évitant de péjorer davantage le régime des eaux et du charriage. La lisibilité des grandes terrasses alluviales à vocation agricole (La Souche, La Cua, Planafaye) mérite d'être préservée. Il importe également de porter une attention toute particulière à la remise en état des sites d'exploitation de matériaux en cohérence avec la topographie initiale des lieux.

> **Valoriser les milieux naturels du site**

Ce site comporte de grandes valeurs naturelles qu'il convient de maintenir et valoriser, comme par exemple la zone alluviale de la Sarine ('Rossens-Fribourg') et le site de reproduction de batraciens «Petite Sarine». Il est également judicieux de limiter les dérangements sur la partie amont des gorges de la Sarine car il s'agit d'une réserve forestière.

> **Conserver et mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique**

Ce paysage comporte des sites patrimoniaux bâtis et archéologiques de grande valeur qu'il a lieu de préserver et qui pourraient être mis en valeur par l'aménagement de points de vue dans le respect du site. Il serait également judicieux de promouvoir la richesse de ce patrimoine le long des sentiers pédestres des gorges de la Sarine.

> **Améliorer l'accueil du public et la cohabitation entre les différents usagers**

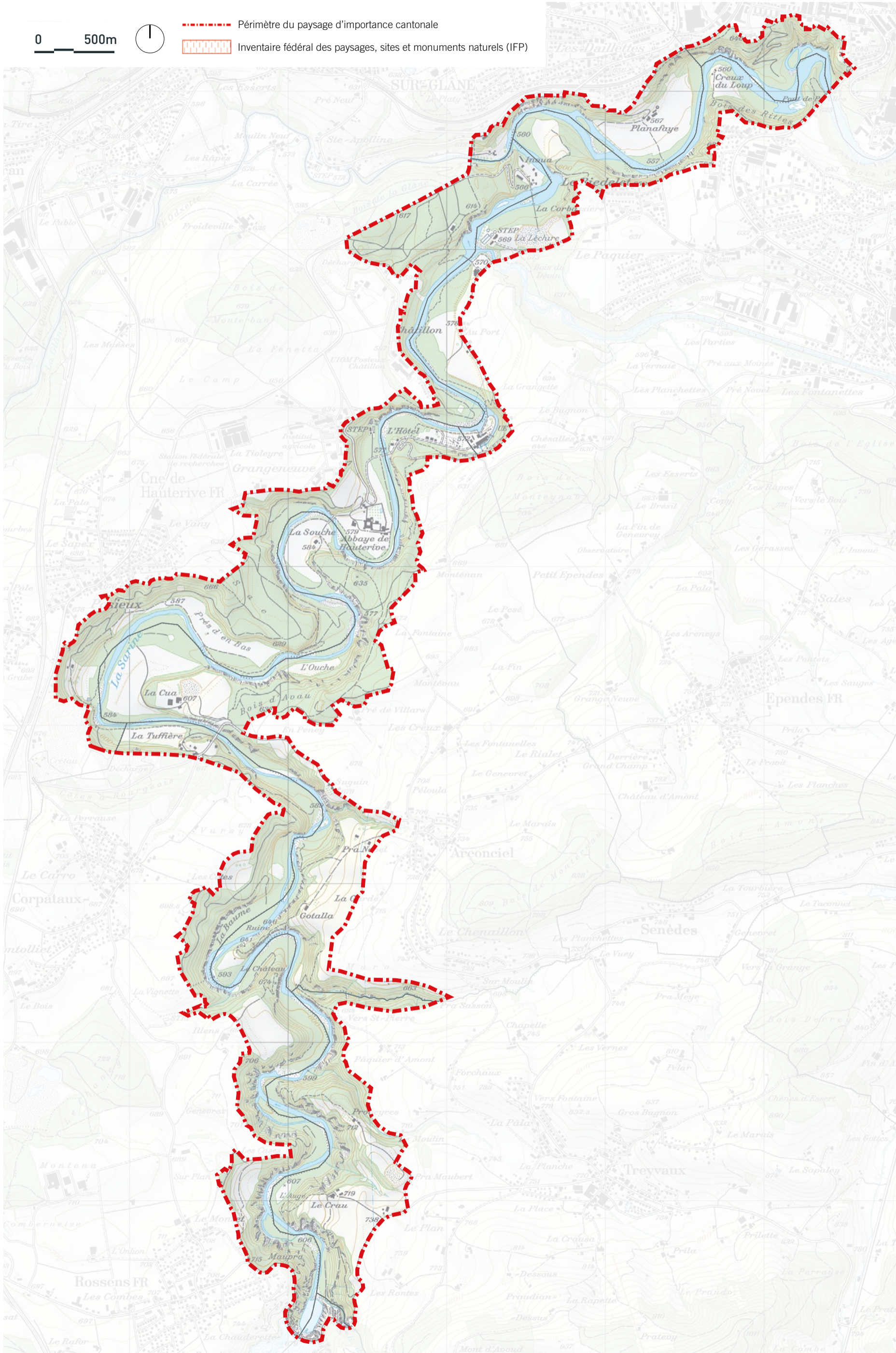
Un équilibre doit être recherché entre un accueil de qualité du public et la préservation des caractéristiques naturelles, géologiques, patrimoniales, archéologiques, etc. qui font la qualité de ce paysage. La gestion des différents usagers (forestiers, agriculteurs, randonneurs, pêcheurs, etc.) doit être améliorée afin de tendre vers une cohabitation plus harmonieuse.

0 500m



--- Périmètre du paysage d'importance cantonale

▨ Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)

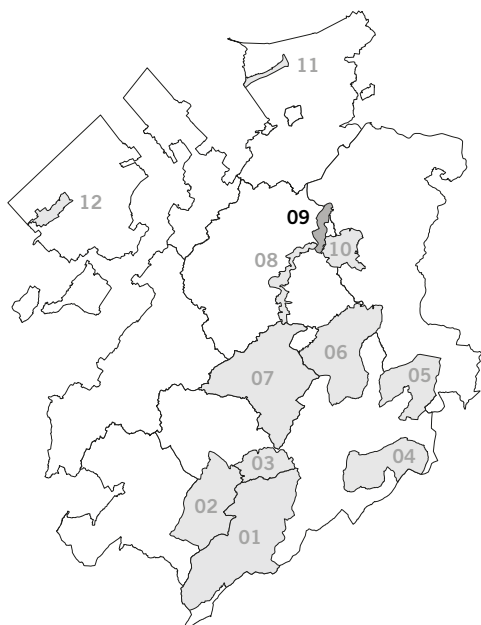


09 Sarine en ville de Fribourg

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Marly, Pierrafortscha, Fribourg, Granges-Paccot, Düdingen

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.



RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce paysage à caractère majoritairement urbain est marqué par la Sarine, encaissée dans un relief abrupt en plein cœur de la ville de Fribourg. Cette rivière, large et au caractère encore par endroits naturel (bancs de graviers, falaises de molasse et rives boisées), contraste avec son contexte très urbanisé, allant du plus contemporain (Pont de la Poya, STEP) au plus patrimonial (cathédrale et ville médiévale, Abbaye de la Maigrauge, Pont du Milieu, de Berne, de Saint-Jean...).

Le contraste entre une ville vivante, riche d'un patrimoine historique et d'une nature préservée, est un phénomène rare en Suisse. Cette dualité est également renforcée du point de vue linguistique et culturel, puisque la Sarine constitue une frontière et un lien, souligné par les nombreux ponts qui la jalonnent, entre les parties francophones et germanophones du canton.

La Sarine est fortement marquée par la production d'énergie hydraulique: au barrage de la Maigrauge l'eau de la Sarine est déviée en souterrain vers l'usine hydroélectrique de l'Oelberg. Cette retenue sur la Sarine crée le Lac de Pérolles, paysage au caractère plus sauvage et préservé, qui héberge des milieux de vie riches pour de nombreuses espèces animales et végétales.

La revitalisation de la Sarine planifiée permettra de retrouver un cours d'eau plus naturel, dans les secteurs où des travaux de canalisation ont été réalisés au cours des XIX^e et XX^e siècles, encore visibles aux abords de la Motta et en aval du Pont de Berne.

Ce paysage se perçoit depuis le fond du canyon, le long du cours d'eau, mais aussi depuis **plusieurs points de vue panoramiques dominants (les tours des anciens remparts et les hauteurs de la ville, le pont de Zaehringen et celui de la Poya notamment).**

Il est fortement fréquenté du fait de sa situation urbaine centrale et de son attractivité touristique et de détente pour ses habitants. De nombreux usages y sont présents: promenade, pêche, sports nautiques et récréatifs. Des curiosités, comme le funiculaire ou des oeuvres d'art renforcent l'attractivité des abords de la Sarine.

Les fronts bâtis (quartier de l'Hôtel de Ville, flanc du Schönberg) contribuent à la qualité de ce paysage. La richesse du patrimoine arboré, historique et culturel, tant au niveau de la densité que de la qualité, doit être soulignée.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Infrastructures peu intégrées (STEP, ouvrages, bâtiments industriels)
- > Dynamique artificielle des eaux et du charriage de la Sarine

MENACES ÉVENTUELLES

- > Mauvaise intégration de certaines constructions et aménagements
- > Forte fréquentation du public avec impact environnemental (bruit, déchets, stationnement sauvage, etc.)
- > Stabilisation des falaises de molasse par des mesures de gestion des dangers naturels qui modifient la qualité paysagère du site

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Trouver un équilibre entre les usages récréatifs et les espaces naturels du lac de Pérolles et de la Sarine
- > Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement
- > Améliorer les liaisons de mobilité douce

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> Trouver un équilibre entre les usages récréatifs et les espaces naturels du lac de Pérolles et de la Sarine

La Sarine et ses rives naturelles constituent la colonne vertébrale de ce paysage. Elles sont exposées à une forte pression urbaine. La gestion et le développement de ce site doivent viser à maintenir l'équilibre entre une nature au caractère sauvage encore bien présent et les divers usages existants, par exemple à travers le projet de renaturation de la Sarine et de ses rives, mais également lors de tout projet d'aménagement ou de construction aux abords.

> Viser une haute qualité paysagère dans les secteurs sensibles déjà construits ou en développement

Certains secteurs sensibles par leur position (par exemple les franges urbaines et les surfaces agricoles ouvertes) nécessitent une attention spécifique quant à l'intégration du bâti dans ce paysage et aux vues à préserver vers les bâtiments patrimoniaux et les ouvrages d'art. Dès lors, il y a lieu de veiller à la bonne qualité architecturale et paysagère de tout projet de construction en relation visuelle ou fonctionnelle avec le cours d'eau.

> Améliorer les liaisons de mobilité douce

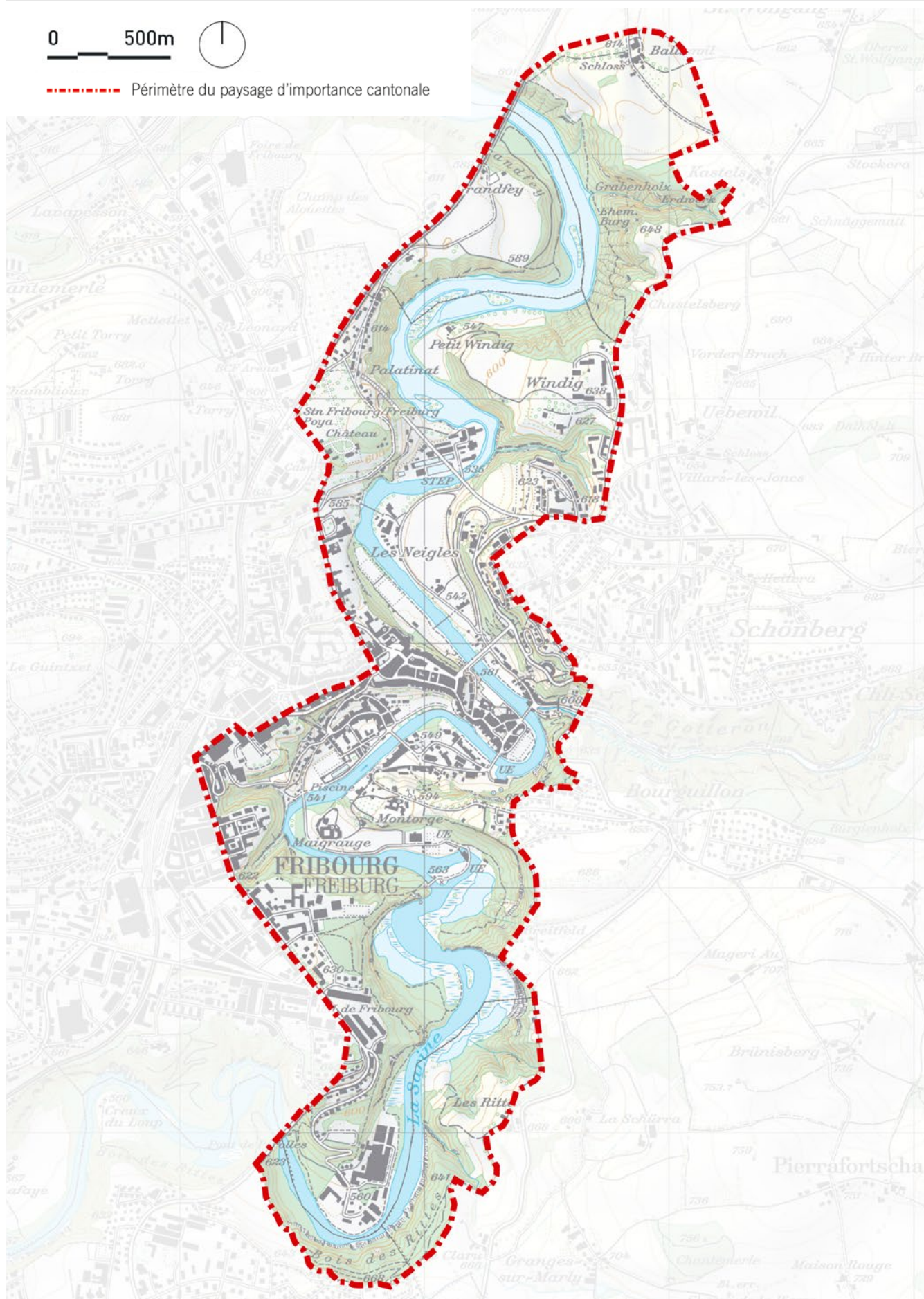
Les connexions le long du cours d'eau entre amont et aval, ainsi qu'entre le haut et le bas du canyon de la Sarine permettent de profiter pleinement de ce site exceptionnel. Mais, dans certains secteurs, les cheminements de mobilité douce méritent des améliorations fonctionnelles ou de nouvelles connexions. En particulier, les accès aux berges de la Sarine et les aménagements de détente et de loisirs doivent être mieux définis et organisés.

09 Sarine en ville de Fribourg

Inventaire des paysages d'importance cantonale



----- Périmètre du paysage d'importance cantonale



10 Campagne de Pierrafortscha

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Tentlingen, Pierrafortscha, St. Ursen, Fribourg

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

La commune de Pierrafortscha (en patois fribourgeois : « la pierre fourchue ») doit son nom à un bloc erratique transporté par le glacier du Rhône du Valais jusqu'à sa position actuelle. **Cet endroit correspond probablement à un lieu de cultes anciens.** Initialement, ce bloc possédait trois pointes qui lui valurent son nom. Mais, au début du XX^e siècle, on tailla partiellement la pierre pour en extraire des matériaux de constructions.

Ce paysage agricole se caractérise par un aspect rural très bien conservé et entretenu. L'utilisation agricole et fourragère et les cultures extensives et intensives relativement épargnées par les améliorations foncières confèrent à ce lieu une atmosphère campagnarde archétypique. **Le relief se compose de petites collines dont les sommets sont souvent rehaussés de massifs boisés** (Bois de Morvin, le Croquelet, Chantemerle...). Ces collines permettent **des vues dégagées ponctuelles sur la Ville de Fribourg et les Préalpes.** Les champs sont eux-mêmes d'un relief doux et ondoyant. Les haies, allées et rangées d'arbres, par endroits majestueuses, soulignent les chemins et les petites routes qui relient les hameaux dispersés, fermes, domaines et maisons de maître. Les chemins, parfois en revêtement terreux, offrent un lieu propice au ressourcement et aux balades.

Les hameaux de Granges-sur-Marly et Villars-sur-Marly, avec leurs jardins aux traces historiques, leurs vergers et leurs parcs privés, présentent des ensembles architecturaux et paysagers de grande qualité.

Plusieurs domaines patriciens et châteaux résidentiels construits à partir du XVIII^e siècle par la noblesse fribourgeoise marquent significativement le paysage : manoir de Weck, châteaux Von der Weid, Gottrau, Diesbach... Les valeurs historique, patrimoniale et architecturale fortes qui les caractérisent, permettent de retracer l'histoire du développement de l'agglomération fribourgeoise. **Les jardins des fermes et des maisons de maître présentent souvent des arbres anciens et des vergers haute-tiges traditionnels** qui offrent un caractère patrimonial authentique et des milieux de vie variés pour la faune et la flore.



ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation (couleur, matérialité) avec le caractère des hameaux
- > Étalement urbain et dispersion de l'habitat impliquant une fermeture des espaces ouverts
- > Impact visuel des lignes électriques

MENACES ÉVENTUELLES

- > Raréfaction des vergers, entretien inapproprié et coupe illégale des vergers, des alignements d'arbres, des arbres isolés et des haies
- > Obstruction des vues sur la ville de Fribourg, les Préalpes et le grand paysage environnant
- > Perte de typicité des hameaux, diminution de la qualité par une trop large gamme de signatures architecturales (couleurs, matériaux, formes des toitures, etc.)
- > Étalement de quartiers résidentiels périurbains (Bourguillon, Tentlingen, Marly)
- > Nouvelles constructions agricoles mal intégrées au paysage local (dimensions, couleurs, matériaux)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Maintenir le caractère rural et agricole typique du périmètre**
- > **Préserver et compléter les structures paysagères pérennes**
- > **Mettre en valeur le patrimoine architectural bâti, ses jardins et vergers et les arbres attenants**
- > **Améliorer la gestion des promeneurs occasionnels**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Maintenir le caractère rural et agricole typique du périmètre**

Le paysage est caractérisé par des espaces agricoles ouverts qu'il convient de maintenir dans le contexte d'une agriculture moderne. Il s'agit aussi de veiller à une intégration paysagère qualitative des projets de rénovation et de construction. Cela se traduit par des choix judicieux en matière d'emprises, de dimensionnement, de matériaux, d'aménagements extérieurs, etc.

> **Préserver et compléter les structures paysagères pérennes**

Les structures paysagères pérennes comme les haies, les allées d'arbres, les arbres isolés et les vergers contribuent fortement à la valeur paysagère de ce site. Il convient de maintenir, de renouveler et de compléter les structures existantes, notamment les allées d'arbres le long du réseau viaire et les arbres isolés marquants.

> **Mettre en valeur le patrimoine architectural bâti, ses jardins et vergers et les arbres attenants**

La rareté de ce paysage est attribuable à la densité des domaines patriciens et des châteaux résidentiels avec leurs jardins et leurs vergers attenants. Il y a lieu de faire perdurer ces éléments et, notamment, leurs aménagements extérieurs (renouvellement ou renforcement des vergers).

> **Améliorer la gestion des promeneurs occasionnels**

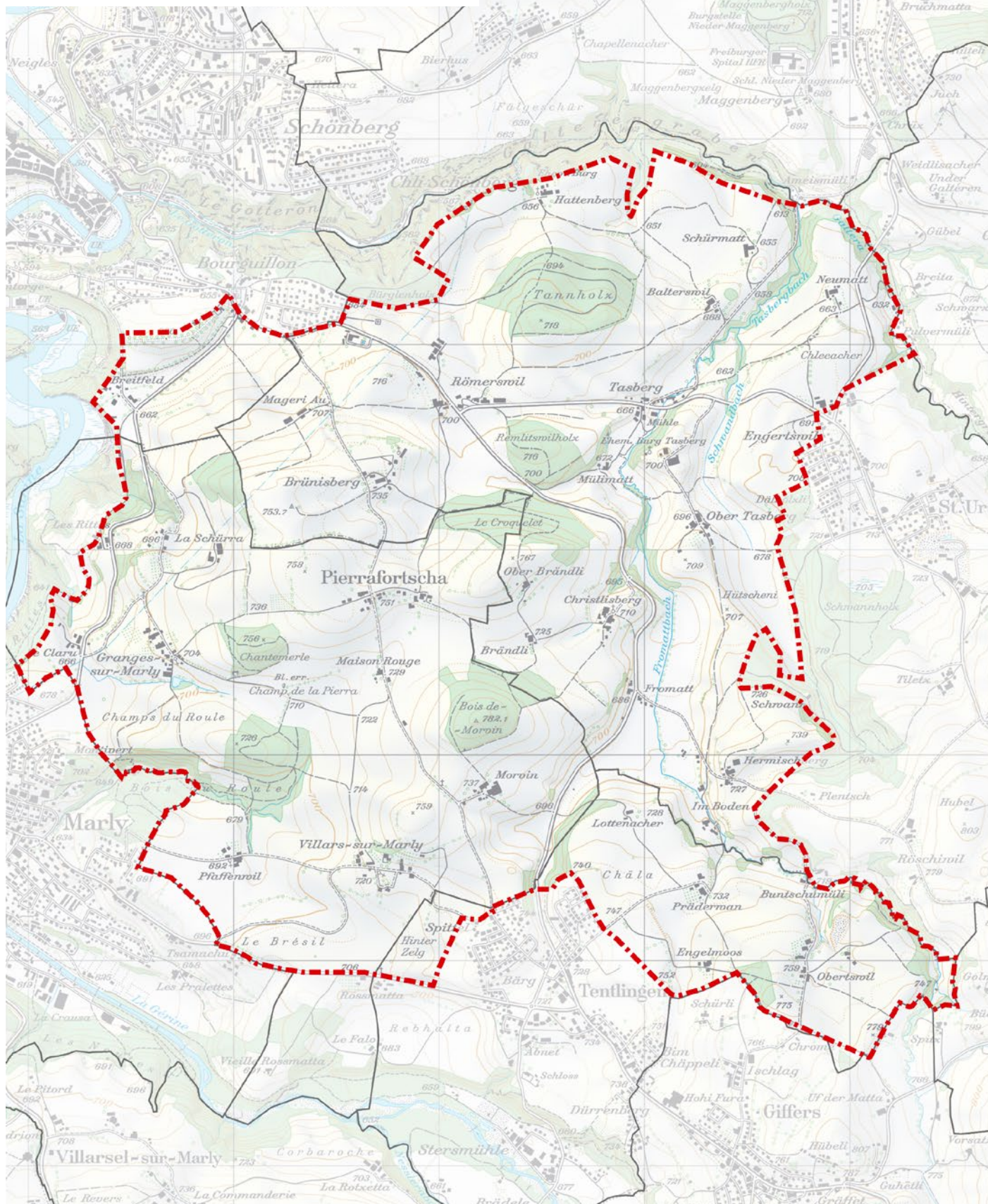
Pierrafortscha est une destination privilégiée pour des visiteurs journaliers, notamment le weekend. Afin d'être en mesure d'accueillir et de bien gérer le flux des visiteurs, il y a lieu d'étudier des améliorations à apporter au niveau des réseaux de mobilité et aux stationnements, ainsi que des compléments en petites infrastructures d'accueil (place de pique-nique, par exemple).

10 Campagne de Pierrafortscha

Inventaire des paysages d'importance cantonale



----- Périimètre du paysage d'importance cantonale

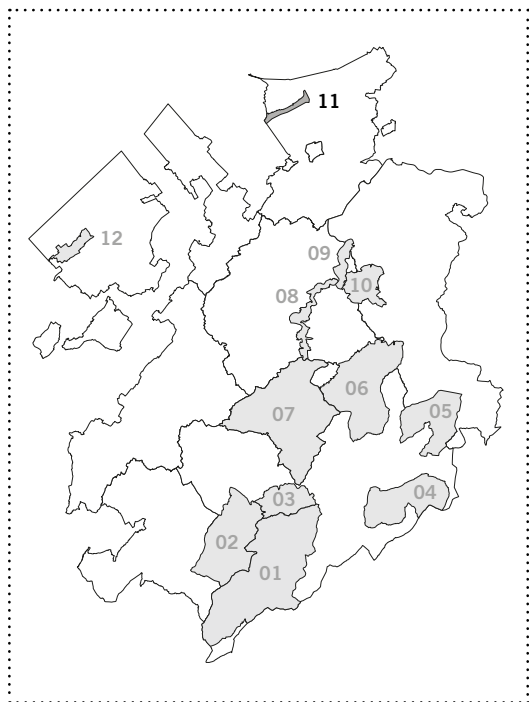


11 Rive nord du lac de Morat

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Commune concernée : Mont-Vully

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce paysage s'organise le long du lac de Morat qui, situé en arrière-plan, lui confère une identité particulière. **Les vues ouvertes et dégagées sur le lac de Morat apportent un calme et une horizontalité qui tranchent avec le relief alentour. Ce périmètre d'importance cantonale complète l'IFP du Vully (n°1209), qui préserve le sommet du Mont Vully et ses coteaux viticoles.**

La région offre **de nombreuses possibilités d'activités de loisirs et de tourisme** (activités sportives, nautiques et de pêche liées au lac, ainsi qu'au patrimoine historique, culturel ou naturel). Les multiples itinéraires de mobilité douce permettent de profiter de ce cadre de vie.

Ce paysage est constitué de **quatre grandes composantes successives: les rives du lac, les quartiers résidentiels et leurs jardins, les villages-rue et les vignobles.**

Les rives du lac alternent entre des secteurs aménagés pour des activités touristiques (navigation, baignade, promenade) et des tronçons naturels qui comportent de nombreux milieux de vie pour la faune. La rive est arborisée sur une grande longueur.

Un espace de transition, composé de **quartiers résidentiels à faible densité et de leurs jardins**, ainsi que de vignes et de cultures agricoles, sépare la rive des villages-rues.

Ces villages-rue sont d'une qualité particulière due tant à leur structure propre qu'à la présence de nombreux bâtiments protégés au titre du recensement des biens culturels.

Les vignobles situés sur les pentes du mont Vully se composent de nombreux éléments caractéristiques (murs en pierres sèches et maçonneries, escaliers en pierres, clos et maisons patriciennes vigneronnes) qui sont porteurs d'un sentiment d'appartenance et d'identification notable à la région.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site et/ou mal intégrées dans le paysage, en particulier dans les quartiers résidentiels d'habitat secondaire en bordure du lac
- > Faible qualité architecturale et constructions hétéroclites de certaines franges de villages
- > Dispersion des amarrages sur les rives du lac
- > Pression touristique très importante en période estivale

MENACES ÉVENTUELLES

- > Raréfaction et perturbation des roselières (activités nautiques)
- > Étalement urbain et dispersion de l'habitat, avec fermeture des espaces ouverts et formation d'un continuum bâti le long des rives du lac, en particulier par les résidences et installations d'habitat secondaire ou saisonnière en bord de rive
- > Perte de typicité des villages, diminution de la qualité et de la typicité des espaces publics

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Préserver l'organisation territoriale linéaire et parallèle au lac**
- > **Veiller à maintenir le charme et l'aspect pittoresque de la région**
- > **Améliorer la gestion des loisirs et du tourisme**
- > **Trouver un équilibre entre les usages récréatifs liés au lac et les milieux naturels du site**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Préserver l'organisation territoriale linéaire et parallèle au lac**

Le Vully se présente en composantes linéaires et parallèles (rives, espaces verts, villages, coteaux viticoles, sommet) très distinctes et bien lisibles. Cette configuration mérite une attention toute particulière afin d'en préserver l'organisation, par exemple en maintenant des espaces verts entre rive et villages ou la forme des villages-rue.

> **Veiller à maintenir le charme et l'aspect pittoresque de la région**

Le charme de ce paysage se retrouve dans les villages à caractère viticole, le vignoble et aux abords du lac. Les franges urbaines sont les portes d'entrées de ce paysage bucolique, c'est pourquoi il convient de veiller à la qualité paysagère de ces secteurs. Un aménagement adéquat des espaces publics permet également de maintenir le charme des lieux. Le caractère des villages est attribuable également à la présence en leur sein de caves et d'autres activités artisanales traditionnelles : le maintien de ces activités au cœur des villages est à rechercher.

> **Améliorer la gestion des loisirs et du tourisme**

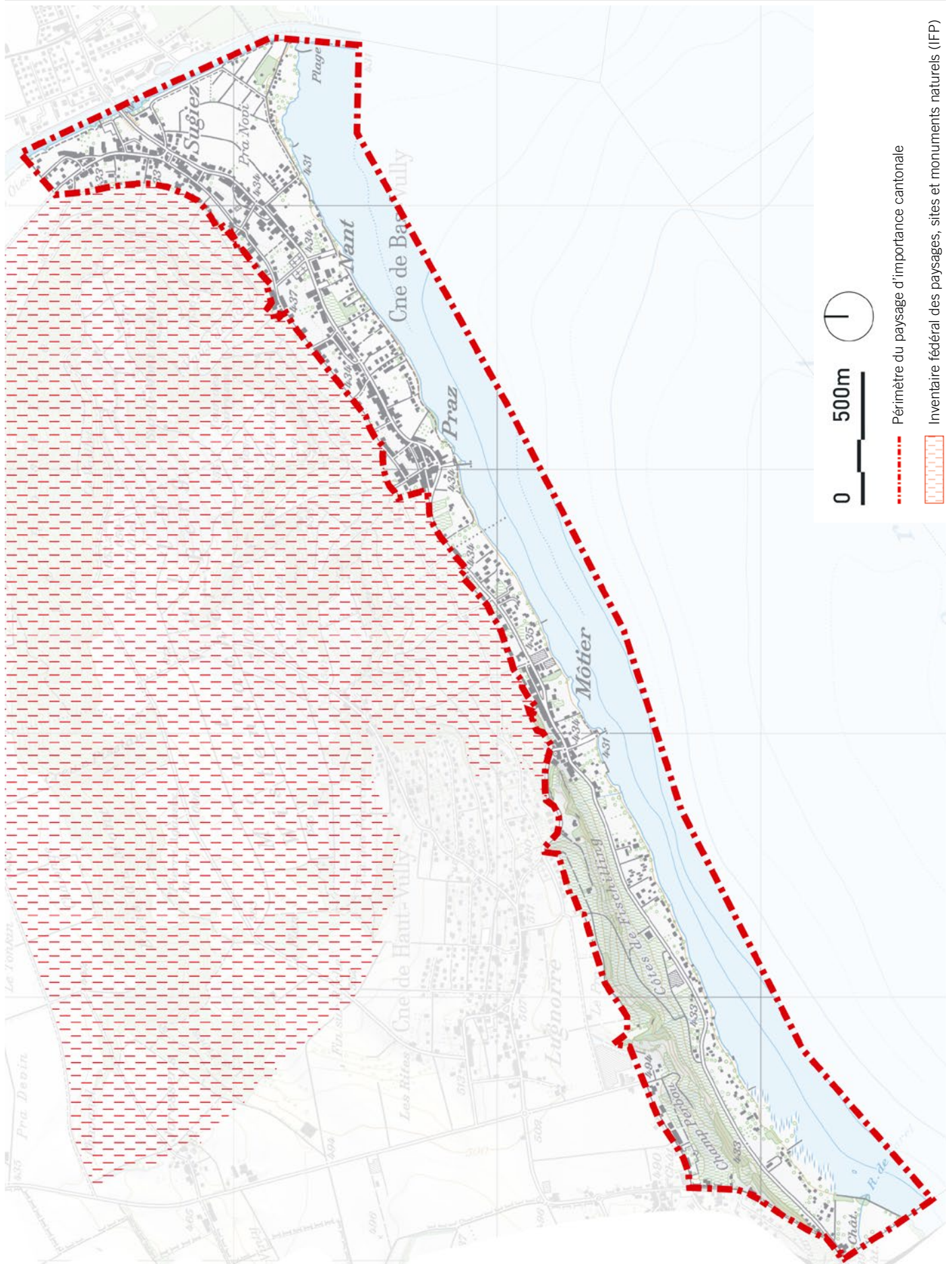
En période estivale, le Vully est une destination privilégiée. Afin d'être en mesure d'accueillir et de bien gérer le flux des visiteurs, il y a lieu d'étudier les améliorations à apporter au niveau du réseau de mobilité et des stationnements ainsi que des petites infrastructures (place pique-nique, etc.) notamment vers les points de vue majeurs.

> **Trouver un équilibre entre les usages récréatifs liés au lac et les milieux naturels du site**

Ce paysage s'articule autour du lac, qui constitue un pôle d'attraction et génère une forte fréquentation et pression sur ses rives. Il convient de permettre un accès au lac à des fins récréatives dans certains secteurs afin d'en préserver d'autres et de ne pas détruire des milieux naturels de qualité. Il y a lieu de bien définir les différents secteurs et leurs usages le long du lac.

11 Rive nord du lac de Morat

Inventaire des paysages d'importance cantonale

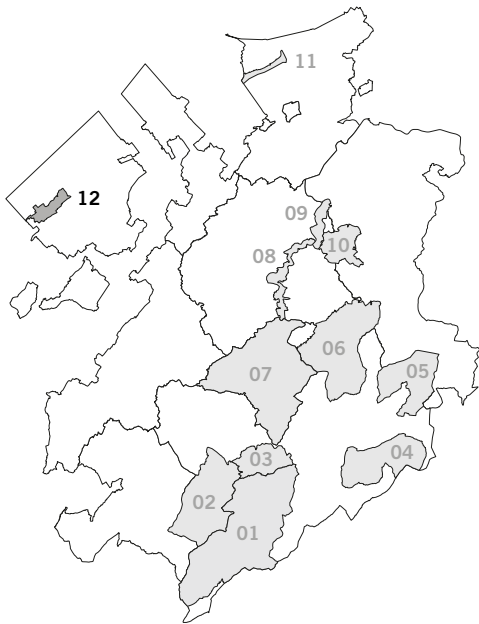


12 Terrasses de Cheyres-Châbles-Font

Inventaire des paysages d'importance cantonale

Communes concernées : Cheyres-Châbles, Estavayer, Châtillon

LOCALISATION



JUSTIFICATION DE L'IMPORTANCE

FONCTIONS PAYSAGÈRES



production



nature



patrimoine



loisirs



cadre de vie



TYPICITE

Élément qui caractérise un paysage d'un autre, qui est distinctif. Il est souvent lié à un usage ou à une tradition particulière.

RARETE

Élément paysager qui n'existe qu'à peu d'exemplaires, qui est original, et peut augmenter la sensibilité d'un paysage au changement en cas de disparition ou transformation.

AMBIANCE PAYSAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES DU PÉRIMÈTRE

Ce paysage est intimement **lié au lac, dont les rives et les roselières sont protégées par l'IFP et le site marécageux de la Grande Cariçaie**. Ce site écologique d'importance internationale est protégé en raison de la variété et de la rareté des milieux naturels qui le composent.

Ce paysage d'importance cantonale complète l'IFP en incluant les localités de Cheyres-Châbles-Font, dont les **vergers hautes-tiges, les arbres isolés et les terrasses de culture viticole** prolongent l'IFP et contribuent à la qualité de son arrière-plan.

Ce périmètre est visible depuis les rives et depuis le lac de Neuchâtel. La diversité des entités qui composent ce paysage en font une **mosaïque aux multiples facettes tant naturelles qu'agricoles ou bâties**.

Les terrasses de cultures et de vignes, formées par des processus fluvio-glaciaires et anthropiques alternent avec des secteurs boisés, des haies et de

petites surfaces agricoles. Cette mosaïque crée une atmosphère rare à l'échelle cantonale. La topographie irrégulière de ce secteur, formée par des terrasses viticoles ponctuellement interrompues par des cours d'eau, génère des conditions microclimatiques spécifiques à chaque exposition des pentes et des **habitats favorables à tout un panel d'espèces animales et végétales**.

Le **paysage agricole situé au sud du secteur Châbles** est, en revanche, marqué par les améliorations foncières et modelé par une exploitation uniforme aux cultures peu diversifiées. Seuls quelques éléments pérennes, haies et boisements, ont été conservés.

Font est inclus dans ce périmètre car il offre un dégagement sur le lac et constitue la porte d'entrée de ce site. **Le château de Font et son église romane du XII^{ème} siècle**, au sommet d'une colline viticole font partie des éléments paysagers notables du périmètre.

ATTEINTES CONSTATÉES

- > Nouvelles constructions, transformations et infrastructures en inadéquation avec le caractère du site et/ou peu intégrées dans le paysage, en particulier dans les quartiers résidentiels d'habitat secondaire en bordure du lac
- > Qualité paysagère faible et hétéroclite des franges urbaines des quartiers d'habitations et mauvaise articulation entre les quartiers périphériques et le cœur des villages
- > Infrastructures agricoles à fort impact visuel

MENACES ÉVENTUELLES

- > Raréfaction des vergers, haies, arbres isolés, murs en pierres sèches et cultures viticoles emblématiques du site, manque d'entretien garantissant leur pérennité
- > Étalement urbain et dispersion de l'habitat, avec fermeture des espaces ouverts et formation d'un continuum bâti, constitué en particulier par des résidences, campings et autres installations d'habitat secondaire ou saisonnier
- > Perte de typicité des villages, diminution de la qualité et de la typicité des espaces publics

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > **Mettre en valeur les points de vue sur le grand paysage et les relier par des itinéraires de mobilités douces**
- > **Préserver la mosaïque territoriale des différentes entités paysagères**
- > **Conserver et renforcer la présence des vergers**
- > **Maintenir la culture du vignoble en terrasses**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

> **Mettre en valeur les points de vue sur le grand paysage et les relier par des itinéraires de mobilité douce**

Les terrasses de Cheyres-Châbles-Font constituent un balcon panoramique privilégié sur le lac de Neuchâtel et sur la Grande Cariçaie. Les points de vue existants sur ce paysage et sur le patrimoine caractéristique de ses villages méritent d'être valorisés ou complétés par des itinéraires de mobilité douce et de petites infrastructures d'accueil.

> **Préserver la mosaïque territoriale des différentes entités paysagères**

Ce paysage se caractérise par une mosaïque aux multiples facettes, tant naturelles, qu'agricoles ou bâties. Il convient par conséquent de rechercher un équilibre harmonieux lors du développement de ces différentes utilisations et faire des choix d'aménagements territoriaux judicieux garantissant une qualité d'intégration paysagère des nouvelles constructions et le maintien ou le renforcement des structures paysagères pérennes.

> **Conserver et renforcer la présence des vergers**

La culture des vergers constitue une composante historique majeure des coteaux surplombant le lac de Neuchâtel. Ces vergers structurent l'organisation territoriale et témoignent d'une activité agricole endémique de la région. Dès lors, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour préserver ce patrimoine d'arboriculture, mais aussi de le renouveler ou de le reconstituer dans les secteurs où il n'existe plus.

> **Maintenir la culture du vignoble en terrasses**

Seule zone viticole sur la rive sud du lac de Neuchâtel, le vignoble occupe les terrasses soutenues par des murs de pierre dominant la Grande Cariçaie. Cette forme d'exploitation ancestrale est adaptée aux spécificités de la région et nécessite un entretien dans les règles de l'art, voire une remise en état, pour maintenir sur le long terme la vigne mais aussi la structure des terrasses (talus structurants et murs de pierres sèches).

12 Terrasses de Cheyres-Châbles-Font

